

# Les Bibliothèques Canadiennes

ET LEUR HISTOIRE

---

II

1763-1916

---



MAIS, sous le régime français tout entier, nous n'avons guère vu que des bibliothèques privées. Il faut attendre encore vingt ans sous l'administration anglaise avant de rencontrer la première de nos bibliothèques publiques, fondée à Québec, en 1779, par le général Haldimand.

A moins, toutefois, qu'il ne faille accorder le droit de priorité à cette bibliothèque qui fut établie en 1764 à Québec par le sieur Germain Langlois et dont M. Pierre-Georges Roy nous paraît avoir signalé l'existence pour la première fois dans le *Bulletin des Recherches Historiques* du mois de mai 1900. D'après le prospectus que publia alors Langlois, sa bibliothèque aurait consisté en plusieurs centaines de volumes bien choisis, tant anglais que français, écrits par les meilleurs auteurs, sur des sujets intéressants et amusants. L'on pouvait s'y abonner aux conditions suivantes :

Payer six sols d'argent courant d'Halifax par semaine; ne prendre qu'un seul livre à la fois; ne pas le garder plus d'une semaine; payer tout dommage fait au livre.

Mais nous ne trouvons aucune autre trace de cette entreprise apparemment aussi éphémère qu'ingénieuse, et il nous faut bien continuer à considérer la bibliothèque d'Haldimand comme l'ancêtre véritable de nos bibliothèques publiques canadiennes.

L'histoire de cette fondation n'est pas banale et mérite assurément d'être contée. Bien qu'on en trouve les détails principaux ici et là dans les papiers Haldimand que catalogua l'archiviste fédéral, M. Brymner, en 1887, et bien que M. F.-C. Wurtele l'ait exposée encore plus complète dans un mémoire lu devant la *Société Littéraire et Historique* de Québec en 1888, cette histoire ne semble pas beaucoup connue. Plusieurs même de ceux qui ont essayé depuis cette date de remonter à l'origine de nos bibliothèques publiques l'ignorent complètement ou la connaissent si vaguement qu'ils confondent la bibliothèque d'Haldimand avec une simple association littéraire qui aurait été fondée, non plus en 1779, mais en 1785. Quoique la nouvelle institution portât officiellement le nom de *Bibliothèque de Québec* ou de *Quebec Library*, j'ai cru pouvoir l'appeler la bibliothèque d'Haldimand parce que c'est bien ce fameux gouverneur qui en fut le véritable fondateur. Le 7 janvier 1779 apparaissait dans la *Gazette de Québec* l'annonce suivante :

Une souscription vient d'être ouverte pour l'établissement d'une bibliothèque publique dans la cité et le district de Québec; elle a l'approbation de son Excellence le gouverneur-général et de l'évêque, et l'on espère qu'une institution si utile au pays sera généralement encouragée. Une liste de ceux qui ont déjà souscrit est déposée au bureau du secrétaire où ceux qui le désirent peuvent y ajouter leurs noms. Les souscripteurs sont priés de se réunir au palais de l'évêque à midi, le 15 courant, afin de choisir les administrateurs de la bibliothèque.

L'assemblée eut lieu et, le 19 janvier, la *Gazette de Québec* annonçait que Messieurs Gravé, supérieur du séminaire



de Québec, Adam Mabane, juge et membre du conseil, François Baby, conseiller législatif, Pierre Fargues, marchand, et James Monk, juge en chef, avaient été choisis comme administrateurs de la bibliothèque avec MM. Robert Lester et Arthur Davidson, comme trésorier et secrétaire. Le journal faisait savoir en même temps que plusieurs citoyens de Montréal ayant exprimé le désir de voir le projet s'étendre à toute la province, une souscription était ouverte aux bureaux de Edward William Gray, à Montréal, aux conditions suivantes: "Cinq livres sterling en souscrivant et deux livres sterling annuellement par la suite." Les administrateurs assuraient le public qu'une attention toute spéciale "serait portée à ce qu'aucun des livres ne blessât la religion ou la morale," et ils terminaient par un appel à la générosité des donateurs.

Dans toutes ces pièces publiques le nom d'Haldimand n'apparaît qu'une fois pour autoriser la fondation, mais les lettres suivantes qui ont été retrouvées dans ses papiers nous en apprennent heureusement plus long. Le 1er mars 1779, le gouverneur écrit de Québec à son ami le général de Budé qui paraît avoir été un des chambellans de Georges III :

Le peu de ressources de la place, l'ignorance des gens qui, je le constate tous les jours, est bien le plus grand obstacle à vaincre pour les amener à comprendre leurs intérêts et leur devoir, m'ont donné l'idée d'établir une bibliothèque publique. J'ai réussi à convaincre l'évêque (Mgr Briand) et le supérieur du séminaire de l'avantage qui en résulterait. Ils sont entrés dans mon idée, et, en même temps que plusieurs autres prêtres, presque tous les marchands anglais et un bon nombre de Canadiens, ils ont signé la souscription que j'avais fait ouvrir. Afin de ne pas laisser refroidir le zèle de ces messieurs, j'ai chargé les directeurs de la bibliothèque de dresser un catalogue que j'envoie à M. Cumberland du *Board of Trade*, agent de cette province, avec un crédit de 500 louis sterling. Si ce dernier s'en occupe assez diligemment, nous espérons recevoir les livres l'hiver prochain. C'est ma profonde conviction que cet établissement sera des plus avantageux et mérite d'être encouragé.

Je ferai remarquer que, n'ayant pas le texte original sous la main, je suis obligé de traduire cette lettre de l'anglais, quoiqu'elle ait été écrite en français. En effet, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler, en ces temps troublés où nous sommes, que la majeure partie des papiers d'Haldimand et même son journal intime ont été écrits en français. Ce général anglais, barré de suisse et mâtiné de prussien, ne fut jamais, on le sait trop, un bien grand ami de la race française. Mais nous notons quand même cet hommage inconscient qu'il rendit à notre langue.

Le lendemain, 2 mars, Sir Frederick écrit à Richard Cumberland lui-même, le dramaturge bien connu, qui était en même temps l'agent du Canada à Londres.

Monsieur,

Dans la conviction où j'étais que l'ignorance des habitants de ce pays était la cause principale de leur conduite mauvaise et de leur attachement à des intérêts qui leur sont évidemment préjudiciables, j'ai cherché à encourager une souscription en faveur d'une bibliothèque publique et je dois dire que l'on a répondu à cet appel au-delà de toute attente. Une assez jolie somme a déjà été souscrite, et, lorsque le projet sera suffisamment mûri par l'expérience, je ne doute pas qu'il contribuera grandement à créer un meilleur accord de sentiments et une plus complète union d'intérêts entre les anciens et les nouveaux sujets de la Couronne.—Les messieurs qui ont été choisis comme administrateurs par la majorité des souscripteurs, connaissant votre goût pour les lettres, vous sollicitent d'acheter en leur nom les livres dont ils vous envoient la liste, d'y ajouter ceux que vous jugerez convenables, et, en un mot, de les aider de vos avis et de votre appui. Quoique l'idée se recommande d'elle-même, je n'ai pu refuser à ces messieurs la satisfaction de joindre ma requête à la leur, et je puis vous assurer que je considérerai comme fait à moi-même tout ce que vous ferez pour eux.

Près de vingt mois plus tard, le 24 octobre 1780, le gouverneur accuse réception des livres que lui envoie Richard



Cumberland par l'intermédiaire d'un nommé Roberts. Il constate seulement avec un profond regret qu'il n'y a que les livres anglais d'arrivés. C'étaient précisément les livres français dont il attendait la venue avec le plus d'impatience. Afin de ne pas provoquer la jalousie, il n'annoncera pas l'arrivée des livres anglais avant que les livres français ne lui soient également parvenus. Ce dernier trait est particulièrement savoureux. Qui aurait cru que Haldimand se montrait si soigneux de ménager les susceptibilités bilingues ? Les livres français durent arriver, car la nouvelle bibliothèque publique commença de fonctionner peu de temps après. Comme on pouvait s'y attendre, son développement fut assez lent, entravé principalement par l'apathie des souscripteurs qui se faisaient souvent tirer l'oreille et oubliaient presque régulièrement de faire leurs versements. Voici ce qu'en écrit M. de la Rochefoucauld-Liancourt, le célèbre philanthrope français, qui fit le voyage des Etats-Unis et du Canada de 1795 à 1798.

Il n'y a de bibliothèque publique dans tout le Canada qu'à Québec. Elle est petite et généralement composée de livres français. On est étonné d'y voir les ouvrages des assemblées nationales de France, quand on connaît les dispositions politiques des directeurs de cette bibliothèque. Elle est entretenue par souscription.

Et le voyageur continue un peu sévèrement :

Il n'existe dans tout le Canada aucune société savante; on n'y connaît pas trois hommes qui s'occupent des sciences pour leur propre compte. A l'Almanach de Québec près, il ne s'imprime pas un seul volume dans tout le pays. — (La Rochefoucauld-Liancourt. *Voyage dans les Etats-Unis d'Amérique*, t. 2, p. 208.)

Une dizaine d'années plus tard, vers 1807, le voyageur anglais John Lambert écrit à son tour :

La seule bibliothèque publique du Canada se trouve à Québec, dans l'une des chambres du palais de l'évêque. Elle est petite et maigrement fournie de publications nouvelles. Les livres ne circulent que dans cette ville et parmi les habitants qui souscrivent. Ce sont les romans qui sont le plus en faveur auprès des dames canadiennes, comme d'ailleurs auprès des dames d'Europe. Il n'y a que ces livres qui paraissent avoir quelque charme pour le beau sexe moderne. — (John Lambert: *Travels through Canada and the United States*, 2nd Edition. London, 1813. Vol. I, p. 325.)

Mais ce qui est sans doute encore plus intéressant, c'est de savoir comment était composée la première de nos bibliothèques publiques canadiennes. Grâce au prudent collectionneur que fut l'honorable M. Baby, nous sommes assez heureux pour posséder encore aujourd'hui ce que je crois être ses deux plus anciens catalogues. Ce sont deux pièces modestes, mais vénérables, qui, en plus de leur intérêt historique, offrent aussi un grand intérêt bibliographique. La première est datée de 1785 et, bien qu'elle ne porte pas de nom de lieu ni de nom d'imprimeur, elle est certainement sortie des presses de Guillaume Brown, à Québec. Elle compte par conséquent parmi nos plus rares incunables canadiens et vous la chercherez en vain dans l'*Inventaire Chronologique* du Dr N.-E. Dionne à qui elle a échappé, à cause même de son excessive rareté. Si La Rochefoucault-Liancourt a pu écrire, sans trop d'exagération, qu'en 1791, "à l'Almanach de Québec près il ne s'imprimait pas un seul volume dans tout le pays", combien plus indigente encore était la production typographique en 1785! Nos dix doigts suffiraient presque à énumérer les publications émanées jusqu'à cette date de l'imprimerie québécoise au berceau. Le second catalogue, imprimé en 1796 par la *Nouvelle Imprimerie*, n'est guère plus connu quoiqu'il soit de onze ans plus récent. Dans l'un comme dans l'autre, il y a matière aux plus instructives réflexions. Pour ma part, je connais peu de lectures plus attachantes que celle de ces deux



plaquettes de 23 et de 32 pages, où l'on retrouve ce que lisaient nos grands-pères il y a 130 et 120 ans. Voici, d'après les divisions mêmes du premier catalogue, quelle était la composition de la *Bibliothèque de Québec*, après cinq ans d'existence, en 1785. J'ai cru que cela valait la peine de faire le calcul.

	Anglais	Français	Total
Religion et Ecriture Sainte.....	88	89	177
Loi et gouvernement.....	20	108	128
Médecine .....	4	10	14
Philosophie et mathématiques.....	79	127	206
Histoire, mémoires, voyages.....	262	258	520
Littérature, poésie, théâtre.....	233	339	672
Dictionnaires et grammaires.....	23	70	93
Atlas et cartes.....	5	—	5
	—	—	—
Total.....	814	1001	1815

L'on voit que Haldimand, lorsqu'il écrivait au commissaire de Cumberland en 1780, avait ses raisons de s'alarmer du retard des livres français. Dans sa politique sagement calculée, le cauteleux gouverneur ne se contentait pas d'un partage égal entre les deux langues. Il assurait délibérément à l'élément français une prépondérance appréciable. N'oublions pas, en effet, qu'Haldimand avait eu pour but avoué, en fondant cette bibliothèque, de régénérer intellectuellement et moralement le peuple canadien-français. J'ai cité plus haut la lettre peu flatteuse et bien prussienne où il déplore à la fois l'ignorance et la dépravation d'esprit des habitants du pays. Mais il faut voir quel aliment il offre à nos pères dans sa sagesse pour leur refaire une mentalité meilleure. Dans la section littéraire, qui est toujours celle où se fait le plus sentir l'influence des idées, l'on rencontre bien le doux Fénelon et le sévère Bourdaloue, mais ces auteurs de

tout repos sont écrasés sous le poids des 40 tomes de Voltaire, des 23 volumes de Rousseau et des 35 in-folios de l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot. Ce brave Haldimand avait choisi de singuliers médecins pour ramener à la santé morale le peuple canadien. Et le palais de l'évêque, qui les logeait, n'en frémit-il pas sur ses bases ?

Il convient aussi de noter qu'en composant sa bibliothèque, Haldimand ne s'était pas fort préoccupé de renseigner les lecteurs canadiens sur l'histoire de leur propre pays. Si nous ne tenons pas compte de l'*Histoire d'Amérique* de Robertson, de l'*Histoire des Deux-Indes* de Raynal et de l'*Histoire des Voyages* de Prévost, qui ont trait à l'Amérique en général, nous ne rencontrons dans tout le catalogue anglais et français de 1785 que deux ouvrages qui aient un rapport direct avec le Canada : l'*Histoire de la Nouvelle-France*, par Charlevoix, et les *Voyages* de Carver. C'est un peu maigre.

Voici maintenant quel était l'état de la *Bibliothèque de Québec* en 1796, d'après l'autre catalogue que nous avons sous les yeux :

	Anglais	Français	Total
Religion .....	125	98	223
Loi et gouvernement.....	261	141	402
Science, arts et littérature.....	296	278	574
Histoire, mémoires et voyages.....	367	408	775
Poésie, théâtre, romans.....	137	149	286
Miscellanées .....	155	248	403
	—	—	—
	1341	1322	2663
Ourages latins et grecs.....			23
			—
Grand total.....			2686



A cause de la différence de classification, il est difficile de se rendre un compte exact de l'accroissement de chacune des sections. Tandis qu'en 1785 la littérature était beaucoup plus sensément jointe à la poésie et au théâtre, le bibliothécaire de 1796 a eu la singulière idée de l'accoler à la science et aux arts, ce qui ne l'a d'ailleurs pas empêché d'inclure dans les *miscellanées* la majeure partie des ouvrages littéraires, à savoir les oeuvres complètes des grands écrivains. L'augmentation considérable de la section " loi et gouvernement " du côté anglais s'explique par l'adjonction d'au moins 150 volumes des documents parlementaires de la Grande-Bretagne, volumes de consultation utile une fois par ci par là, mais que ne devaient pas se disputer les abonnés. Dans la même section, du côté français, l'augmentation vient en grande partie du fait de la Révolution française qui paraît avoir intéressé énormément ses contemporains, nos grands-pères. C'est là que nous retrouvons les *Décrets de l'Assemblée Nationale* de France dont la présence dans une institution quasi-officielle, sous un gouvernement anglais, étonnait si fort, ainsi qu'on l'a vu tout-à-l'heure, le voyageur La Rochefoucault-Liancourt.

La bibliothèque dans son ensemble paraît s'être augmentée plutôt lentement. De 1785 à 1796, en onze ans, elle ne s'est enrichie que de 871 volumes nouveaux, ce qui ne fait même pas 80 pour chaque année. *Festina lente*, telle devait être sa devise.

Notons enfin, pour en finir avec elle, que la *Bibliothèque de Québec* était des plus modestes à tous les points de vue, aussi bien en qualité qu'en quantité. Elle n'avait rien d'un musée bibliographique. La presque totalité des ouvrages qu'elle contenait appartenaient au 18<sup>e</sup> siècle et étaient contemporains. Sur les 2,866 volumes de 1796, il n'y en avait que 8 dont l'impression remontât au 17<sup>e</sup> siècle. Le 16<sup>e</sup> siècle enfin n'était représenté que par un seul ouvrage, une édition grecque de Thucydide, dont on ne mentionne que la date, 1578.



\* \* \*

Mais, en toute justice pour Montréal, il est temps de signaler une grave erreur historique commise successivement par La Rochefoucault-Liancourt et par John Lambert dans les passages que nous avons cités plus haut.

En 1797, d'après le premier, et même en 1807, d'après le second, la *Bibliothèque de Québec* aurait été la seule bibliothèque publique du Canada. Cela n'est pas exact. Nous savons aujourd'hui que dès 1796 une bibliothèque publique avait été établie à Montréal par le moyen d'une compagnie à fonds social dont le capital était divisé en 120 parts de 50 dollars chacune. Malheureusement, c'est à peu près tout ce que nous connaissons des premières années de cette bibliothèque.

Il faut croire cependant qu'elle ne satisfaisait pas tout le monde puisque, d'après ce que nous apprend Alfred Sandham dans son précieux ouvrage *Ville-Marie or Montreal past and present*, certains citoyens de Montréal songèrent à en établir une autre. Le 24 décembre 1810 apparaissait dans un des journaux de la ville une annonce intitulée *Aux amants de Belles-Lettres*, qui faisait savoir qu'à la demande de plusieurs citoyens le gouverneur Craig avait accordé la permission d'établir une bibliothèque à Montréal sous son patronage. La nouvelle institution devait porter le nom de *Craig Library*. Pour être membre propriétaire il fallait payer £6 au départ, et ensuite 20 chelins par année pour les dépenses courantes et pour l'achat des livres. Les simples souscripteurs ne payaient que 5 chelins par trimestre. Il paraît que la bibliothèque fut ouverte au printemps de 1811, mais c'est là tout ce que nous savons de son existence qui fut probablement éphémère.

En tout cas, il est certain que Montréal s'enrichit plus rapidement que Québec en matière de bibliothèques, bien



qu'elle eût commencé plus tard. Dans son *Directory* de Montréal, le premier en date, publié en 1819, Doige nous apprend que la *Bibliothèque de Montréal*, qui était alors logée dans l'aile nord du *Mansion House Hôtel*, avant d'être transportée dans la vieille chapelle méthodiste de la rue Saint-Joseph, et plus tard, en 1837, dans l'édifice de la *Société d'Histoire Naturelle*, possédait déjà 7,000 volumes, dont un grand nombre rares et de haute valeur. Elle l'emportait ainsi notablement sur son aînée, la *Bibliothèque de Québec*, qui ne contenait encore que 4,000 volumes en 1822, lorsqu'elle se retira du palais de l'évêque pour occuper de nouveaux quartiers. Doige nous apprend également qu'en cette même année 1819 il y avait d'autres bibliothèques à Montréal, mais dans sa liste alphabétique nous ne découvrons mention que de la bibliothèque circulante de Nickless et Macdonald, établie en face du palais de justice, au No 98 de la rue Notre-Dame. Enfin nous savons par l'*Hochelaga Depicta* du pasteur Bosworth que la *Montreal Library*, vers 1839, contenait environ 2,000 ouvrages français et 6,000 ouvrages anglais.

\* \* \*

Mais il importe aussi de faire une place à nos bibliothèques parlementaires dans cette histoire rapide des bibliothèques canadiennes. M. N.-E. Dionne a raconté les nombreuses vicissitudes de leur existence dans un intéressant mémoire lu devant la *Société Royale* en 1902. Sous sa conduite, je vais essayer d'en résumer les grandes lignes.

La bibliothèque de l'Assemblée Législative de Québec eut des débuts plus que modestes et une croissance extraordinairement lente. Il lui avait fallu quarante ans pour atteindre, en 1817, le chiffre de 1,000 volumes. Elle en comptait 5,500 en 1835, après les trois ans d'administration d'Etienne Parent, et 7,000 en 1841, au temps de l'Union.



Avec l'Union s'opéra la fusion des deux bibliothèques du Bas et du Haut-Canada. L'appoint de cette dernière fut plutôt faible, ne consistant qu'en quelques centaines de volumes amassés depuis 1815.

Huit ans plus tard, en 1849, les deux bibliothèques de l'Assemblée et du Conseil comptaient ensemble 22,000 volumes, lorsqu'elles furent incendiées avec les édifices du Parlement à Montréal, au cours de l'émeute soulevée par le *bill* d'indemnité. Jamais l'on ne pourra trop regretter ce sauvage attentat qui place nos *tories* de 1849 au même rang que les barbares Germains brûlant en 1914 la bibliothèque de l'Université de Louvain. Ainsi que le dit si bien et avec tant d'émotion Jacques Viger dans sa *Notice sur la destruction des Archives des bibliothèques des deux Chambres*, publiée en 1849, ce fut une perte irréparable. Les flammes consumèrent une admirable collection de près de 2,000 volumes, tous relatifs à l'Amérique, que l'infatigable bibliophile Georges-Barthélemy Faribault avait pris de longues années à rassembler et dont un grand nombre d'ouvrages ne peuvent plus se retrouver aujourd'hui.

Avec la persévérance de la fourmi qui refait sa maison aussitôt que le pied brutal du passant l'a détruite, Faribault se remit à la tâche, et, avec le concours actif du bibliothécaire en titre, Alpheus Todd, il avait réussi à reconstituer une bibliothèque de 17,000 volumes, lorsque les flammes s'y attaquèrent de nouveau en 1854, à Québec, et la consumèrent aux trois quarts. L'élan toutefois était donné et, en 1867, le gouvernement fédéral en emportant avec lui dans Ottawa, la capitale nouvelle, la bibliothèque des Provinces-Unies, se trouvait quand même en possession de 60,000 volumes. Aujourd'hui ce chiffre est plus que quadruplé et notre bibliothèque parlementaire compte parmi les plus importantes d'Amérique. On sait par quelle chance providentielle elle vient d'é-



chapper ces jours derniers à une complète destruction. Souhaitons que les autorités, averties par tant de leçons, se décident enfin à l'entourer d'une plus sûre protection.

Quant à la province de Québec, elle fut laissée en 1867 sans un seul volume et il lui fallut recommencer tout à neuf. Mais, grâce au zèle et à l'activité de ses bibliothécaires, elle possède aujourd'hui plus de 100,000 volumes logés enfin depuis quelques mois dans un édifice de tout repos, à l'abri du fléau destructeur.

\* \* \*

Mais j'ai hâte de passer à un autre chapitre de l'histoire des bibliothèques canadiennes qui me paraît totalement ignoré et qui, si je ne m'abuse, est en même temps singulièrement amusant.

L'on croit avoir beaucoup dit contre la lenteur de nos institutions, en rappelant qu'il y a plus de vingt ans que s'agite à Montréal la question d'une bibliothèque municipale. Et pourtant — plusieurs seront probablement surpris de l'apprendre — la chose fut bien près d'être accomplie, il y a déjà 75 ans, en 1840. Il ne s'en fallut, pour ainsi dire, que d'un cheveu. Dernièrement, comme je parcourais du coin de l'oeil la *Table analytique des Statuts*, publiée en 1857 par M. Wicksteed, mon attention fut soudainement arrêtée par la mention suivante: " Ordonnance pour autoriser la corporation de la cité de Montréal à construire un édifice public, selon le plan de M. Vattemare ". (3-4 Victoria, chap. XXVII). Légèrement intrigué par cette mention un peu mystérieuse, j'eus la curiosité de recourir au document lui-même et, à mon grand étonnement, j'y découvris tout un projet de bibliothèque municipale à Montréal, et un projet de vastes proportions. Cette ordonnance, qui fut sanctionnée par lord Syden-

ham en 1841, et eut par conséquent force de loi, mériterait d'être citée en entier, s'il n'y avait pas la raison d'espace et surtout si elle n'était pas rendue presque illisible par la plus pitoyable des rédactions. Je ne connais pas, en effet, de pire échantillon de cette insupportable phraséologie que nos législateurs ont toujours crue indispensable à la clarté des lois et qui en fait au contraire de véritables énigmes. Je me contenterai donc d'en résumer les articles principaux, après les avoir dépouillés autant que possible du fatras législatif.

La *corporation* du maire, des échevins et des citoyens de la cité de Montréal, après avoir, par requête, représenté le grand avantage qui résulterait de la construction d'un édifice public de dimensions suffisantes pour contenir un Hôtel-de-ville, une Bourse, un Bureau de Poste, une Maison de la Trinité, une grande salle pour les assemblées des citoyens et un endroit convenable pour l'Institut "qui sera établi par la réunion des sociétés littéraires et scientifiques de la cité, selon le projet de M. Vattemare", demande l'autorisation d'emprunter les sommes nécessaires à cette fin. L'autorité législative, jugeant expédient que la requête soit accordée, statue et ordonne que le conseil pourra emprunter une somme n'excédant pas cinquante mille livres courant, afin d'acquérir un terrain dans un site central et d'y ériger un édifice convenable pour les fins mentionnées. Après plusieurs *provisos* qui n'ont trait qu'à l'emprunt et à sa méthode de remboursement, l'ordonnance passe à la constitution du fameux Institut que doit loger l'édifice projeté. Et il est manifeste que cet Institut est la raison même de l'ordonnance. Le préambule parle bien aussi d'un Hôtel-de-Ville, d'une Bourse, d'une Maison de la Trinité, mais il n'en est pas autrement question dans la loi qui est consacrée tout entière au seul Institut Vattemare.



Attendu qu'il est très à désirer pour l'encouragement des sciences et des arts et pour l'avantage des citoyens que les diverses sociétés littéraires et scientifiques établies dans la cité de Montréal, à savoir la *Société d'Histoire Naturelle*, l'*Institut Mécanique* et la *Bibliothèque de Montréal*, soient réunies et placées sous le contrôle des autorités municipales, il est statué et ordonné :

1o Qu'aussitôt l'édifice érigé, la *Société d'Histoire Naturelle* pourra transporter à la cité de Montréal la propriété de ses biens réels et mobiliers, livres, instruments, etc...

2o Qu'aussitôt l'édifice érigé, la corporation de Montréal pourra accepter et recevoir des propriétaires de la *Bibliothèque de Montréal* cession de tous leurs livres, et des propriétaires de l'*Institut Mécanique*, cession de tous leurs livres, instruments et objets d'art.

3o Qu'après un avis notarié donné à la corporation de Montréal par la *Société d'Histoire Naturelle*, par l'*Institut Mécanique* et par la *Bibliothèque de Montréal*, conjointement, de leur intention de céder à la cité leurs propriétés réelles et leurs biens mobiliers, et acceptation faite par la corporation de Montréal, les trois sociétés seront réunies sous le nom d'*Institut de Littérature, des Sciences et des Arts à Montréal*, et dès lors formeront une société sous le contrôle de la corporation de Montréal.

4o Que la société nouvelle sera composée d'abord des membres des trois sociétés qui la composent et ensuite de toutes autres personnes qui pourront y être adjointes par voie d'élection selon les règlements, comme membres ordinaires, correspondants ou honoraires.

5o Qu'aussitôt que le nouvel édifice s'y prêtera convenablement, le maire y convoquera par avis public tous les membres de l'*Institut*, et qu'à cette assemblée, présidée par le maire, la majorité des membres élira un conseil de direction, composé d'un président, de trois vice-présidents, de deux secrétaires, d'un trésorier, d'un bibliothécaire, d'un gardien de musée et de deux consultants.

6o Qu'une nouvelle élection de ce conseil se fera chaque année de la même manière et au même endroit.

7o Que les membres de l'*Institut*, convoqués en assemblée par le président, aussi souvent qu'il le juge à propos, le quorum étant de douze, ont

le pouvoir de prescrire les fonctions du conseil, de fixer les taux de la contribution annuelle, d'expulser membres ou officiers, en un mot de faire tous les règlements nécessaires, pourvu que ces règlements soient approuvés et sanctionnés par le conseil de la cité de Montréal.

8o Que les contributions et amendes seront recouvrables par poursuites intentées au nom de la corporation de la même manière que les cotisations établies ou les amendes imposées par le conseil de la cité.

9o Que les membres du conseil de la cité de Montréal seront *ex-officio* membres honoraires de l'Institut.

10o Que la bibliothèque publique et le musée seront, sous la direction de l'Institut, ouverts pour le libre usage du public, avec les restrictions de temps et autres, qu'approuvera et sanctionnera le conseil de la cité.

11o Qu'après l'établissement de l'Institut, le conseil de la cité, pourra approprier annuellement, sur ses fonds généraux, une somme n'excédant pas 300 livres, afin d'augmenter la bibliothèque et le musée.

Voilà, on en conviendra, un assez beau projet de bibliothèque municipale pour le temps, et nous ne saurions trop déplorer le cheveu encore inconnu qui en empêcha l'exécution.

Mais quel est donc ce M. Vattemare qui fut assez persuasif pour engager la *corporation* naissante de Montréal, en 1840, à dépenser 250,000 dollars pour une bibliothèque publique, pour *du luxe* comme quelques-uns le disent encore aujourd'hui? Or, voici que je découvre, dans le *Canadien* du 14 décembre 1840, la courte nouvelle suivante :

Les journaux de Montréal annoncent que M. Alexandre Vattemare, aussi célèbre dans l'art du ventriloque qu'il l'est comme philanthrope, s'est rendu aux instances de ses amis de Montréal et qu'il va donner dans le cours de cette semaine une soirée de ventriloquisme, sous la forme d'une pièce dramatique intitulée *Les friponneries de Nicolas*, où il joue sept personnages.

Comment, serait-ce ce bateleur, ce ventriloque de foire, qui a réussi à déclencher en sa faveur tout le mécanisme lé-



gislatif? Il n'y a pourtant pas à en douter. C'est bien lui. Hâtons-nous de dire cependant que cet Alexandre Vattemare ne fut pas, quoique ventriloque, un aussi petit personnage qu'on pourrait le penser. Il fut le créateur du système d'échanges internationaux entre bibliothèques et le promoteur d'une foule d'autres institutions ingénieuses. La ville de Boston le considère même comme le véritable fondateur de sa merveilleuse bibliothèque. L'énumération de ses titres ne couvre pas moins de quinze lignes à la suite de son nom sur la page de titre du catalogue de la précieuse collection numismatique dont il fit don à la *Bibliothèque Nationale* tant au nom du peuple américain qu'en son nom propre. Et pourtant ce chevalier de la Légion d'honneur était par profession ventriloque. Il allait de pays en pays, de ville en ville, et il amusait les gens fort honnêtement en retour d'une légère rétribution. Mais, après le spectacle, le ventriloque disparaissait pour faire place au philanthrope. Vattemare ne manquait jamais de profiter de chacune de ses représentations pour prêcher à la foule qui venait de l'acclamer ses magnanimes projets d'harmonie universelle qui étaient au fond sa véritable raison de vivre. Philanthrope désintéressé s'il en fut, il ne demanda jamais rien en retour des services qu'il rendait à l'humanité. Comme ventriloque, il était connu sous le nom d'Alexandre tout court. Et c'était le ventriloque Alexandre qui subvenait aux besoins terrestres du conférencier Vattemare.

Ce qui est certain, c'est que jamais peut-être aucun étranger, de passage à Montréal, ne souleva autant d'enthousiasme que ce singulier rêveur. Pour s'en rendre compte, il faut lire les journaux du temps. De mai 1840 à mars 1841, les pages du *Canadien* sont littéralement remplies d'éloges dithyrambiques à son adresse. Et il en est de même du *Fantasque* d'Aubin. Dans toute la presse, il n'y en a que pour lui. On le



salue à la lettre comme un Messie venu pour régénérer intellectuellement le Canada. Il n'y a rien de plus amusant à soixante-quinze ans de distance que cet emballement général. C'est le même gaspillage d'épithètes dithyrambiques en l'honneur du ventriloque Alexandre, les jours où il joue, et en l'honneur du conférencier Vattemare, les jours où il péroré. M. Vattemare fit observer aux citoyens de Montréal qu'ils avaient grand tort de fractionner leurs efforts. "Fondez en un seul bloc toutes vos petites institutions — leur disait-il — et n'en faites qu'une seule, puissante et forte, qui exercera une action plus grande, qui sera en rapport plus étroit avec les autres corps savants du monde entier, et qui avancera d'autant votre développement intellectuel." Gagnés sans doute par son éloquence entraînante, les citoyens les plus importants de Montréal se rangèrent à cette idée avec le plus extraordinaire empressement. Le 23 novembre 1840, Mgr Bourget, évêque de Montréal, adresse à M. Vattemare une lettre où il le félicite hautement et lui promet son concours. Un peu plus tard, nous rencontrons l'adhésion de Denis-Benjamin Viger et de lord Sydenham lui-même qui rappelle à M. Vattemare les occasions qu'il a déjà eues en Europe de lui témoigner son admiration. Les associations scientifiques et littéraires de Montréal ne se laissent pas moins aisément persuader. Il n'y en a pas une qui tire en arrière. La *Montreal Library*, le *Mechanic's Institute*, la *Mercantile Library*, la *Société d'Histoire Naturelle* acceptent de se dépouiller de leurs droits pour le bien commun et de se fondre en une seule institution sous le contrôle municipal.

Enfin, le 22 janvier 1841, une grande assemblée publique est convoquée dans la maison de M. John Donegani pour entendre M. Vattemare. Il faut lire, dans le *Canadien* du lendemain, le compte-rendu épique de cette réunion. Ce fut un véritable délire. Voici quelques-unes des résolutions qui furent



adoptées à cette assemblée mémorable. Elles valent, je crois, la peine d'être exhumées.

1. — Résolu que cette assemblée voit avec satisfaction que les efforts philanthropiques de M. Vattemare pour établir en cette ville un institut, aux fins de réaliser et propager son grand système d'échanges, sont sur le point d'être couronnés d'un plein succès.

2. — Que cette assemblée, pénétrée de l'importance qu'a pour ce pays la réalisation du système d'échanges de M. Vattemare, et reconnaissant du bienfait inappréciable que nous apporte ce philanthrope généreux et désintéressé, le prie d'agréer l'expression respectueuse et sincère des sentiments de gratitude qui animent tous ceux qui composent cette réunion.

3. — Que le zèle et l'expédition avec lesquels le conseil de ville a accueilli la requête du bureau de commerce et d'un grand nombre de citoyens de cette ville, demandant sa co-opération à l'institut, sont dignes de la reconnaissance de toutes les classes de la société.

4. — Que cette assemblée apprend à l'instant même, avec un vif intérêt, que Son Excellence le gouverneur-général, appréciant les efforts qui se font de toutes parts pour la réalisation du plan sublime de M. Vattemare, est disposé à demander au conseil spécial la passation d'une loi qui procure à cette ville les moyens d'ériger un édifice superbe destiné à recevoir l'institut.

5. — Que cette assemblée accueille avec beaucoup de satisfaction les témoignages de bienveillance et de sympathie qui ont été manifestés hier au soir, vis-à-vis de nous, par une assemblée de nos compatriotes d'origine britannique, tenue en cette ville; que cette assemblée les assure que cette expression de leurs sentiments à notre égard a été vivement sentie et appréciée par tous, et leur offre en retour les trois hourras qui se feront entendre en terminant cette résolution. — (Trois hourras bruyants furent alors donnés à nos compatriotes d'origine britannique.)

6. — Que tout Canadien fera son possible pour se procurer des objets d'histoire naturelle et autres pour les porter à l'institut, et que tous ceux qui auraient en leur possession des volumes d'ouvrages dépareillés, se feront un devoir d'en faire part à la bibliothèque commune, afin de parvenir à compléter ces ouvrages.

7. — Qu'une liste de souscriptions soit immédiatement ouverte, aux fins de faire chanter une messe solennelle d'actions de grâces, pour remercier Dieu d'avoir inspiré à M. Vattemare l'idée d'une aussi vaste conception et pour demander le secours du ciel pour le succès de cette entreprise, et qu'une députation soit envoyée au séminaire de cette ville, auprès de Messire de Charbonnel, pour le prier de faire, lors de cette messe, telle allocution qu'il jugera convenable à la circonstance.

Le rapporteur du *Canadien* interrompt ici la simple reproduction des résolutions proposées pour raconter le peu banal incident qui suit. C'est toujours son compte rendu que je cite textuellement.

Lorsque cette résolution fut d'abord proposée, le président, avant de la soumettre à l'assemblée, observa qu'il était autorisé à dire que, quelque disposition naturelle qu'éprouvât M. Vattemare de faire du bien à ses semblables, il ne pensait pas que, sans le secours du ciel, il fût possible de persévérer et de travailler sans relâche pour l'accomplissement d'un plan dont les autres auront tout, et l'auteur de ce système, rien. Cette idée, comme tout ce qu'il y a de bon et de louable, avait été inspirée par la providence à M. Vattemare. Nous devons donc nous mettre sous la protection du ciel et nous étions sûrs de réussir par ce moyen. Les effets de ce système seront l'instruction, des sentiments plus bienveillants entre les hommes et le bonheur de la société. L'Institut sera le foyer d'où jaillira la lumière qui, semblable à celle du soleil, éclairera le pays sans perdre une particule de force. Nous devons d'ailleurs associer le clergé à cette grande oeuvre. Il devait ici, comme dans tout bon système d'éducation, avoir sa juste part, et comme il se compose des ministres du Très Haut, il offrira pour nous ses prières au ciel pour l'accomplissement d'un projet qui apporte la paix à tous les hommes de bonne volonté. M. le président s'adressant à l'assemblée lui demanda à deux différentes reprises si elle approuvait sincèrement cette résolution. Et deux fois les applaudissements de l'assemblée vinrent témoigner de son empressement.

Et le flot des résolutions continue de jaillir, toutes dignes ouvertes :

8. — Que cette messe solennelle sera chantée dans l'église paroissiale de cette ville, jeudi prochain, le 28 du courant, à huit heures et demie du matin, si c'est possible.



9. — Que les remerciements de l'assemblée soient votés à la *Société d'Histoire Naturelle* de cette ville, à l'association de la *Bibliothèque de Montréal* et au *Mechanic's Institute* pour l'abandon généreux que ces institutions ont fait à la ville de leurs collections précieuses.

Etc., etc...

Et l'assemblée reconduisit M. Vattemare en triomphe à sa demeure, tout comme si ç'eût été la divine Sarah elle-même! La messe promise fut en effet chantée, mais, dans le compte rendu qu'il en donne le 28 janvier, le *Canadien* annonce avec regret que M. de Charbonnel, malade, n'a pas pu monter en chaire. C'est à la suite de cette enthousiaste réunion. que fut adoptée par le conseil spécial l'ordonnance que je rappelais tout à l'heure.

Légitimement fier de son succès à Montréal, M. Vattemare court à Québec prêcher le même évangile d'instruction. Il n'y reçoit pas un moins chaleureux accueil. Les soirées de ventriloquisme alternent avec les conférences et l'enthousiasme ne se dément pas. A l'exemple de Mgr Bourget, Mgr Signay et Mgr Turgeon, son coadjuteur, donnent leur adhésion publique à l'oeuvre de M. Vattemare. M. René-Edouard Caron, maire de Québec et futur lieutenant-gouverneur, préside aux assemblées. Le sage Auguste-Norbert Morin lui-même y prend une part active, en même temps que l'hon. John Neilson, G.-B. Faribault, le Dr Bardy et Etienne Parent. Québec, dans cette affaire, n'entendait pas rester en arrière de Montréal. De toutes les associations de Québec, il n'y avait que la *Société Littéraire et Historique* qui avait cru devoir faire quelques réserves, mais elle avait dû céder devant les protestations des journaux et l'indignation universelle, lorsque M. Vattemare nous quitta enfin, au milieu de mars 1841, pour prendre le chemin des Etats-Unis où l'appelaient d'autres ténèbres à dissiper. Et s'il nous quitta, ce ne fut pas, on le pense bien, sans faire d'émouvants adieux. Il est impos-

sible de lire, dans le *Canadien* du 17 mars 1841, son dernier message, intitulé *Aux Canadiens*, sans songer à Lycurgue faisant jurer à ses concitoyens de ne rien changer à ses institutions jusqu'à son retour.

Malheureusement, M. Vattemare ne revint pas et toute l'affaire tomba. De tout ce bruit, il ne resta rien, rien, pas même le souvenir. Jamais l'on n'aura vu feu de paille s'éteindre avec plus de promptitude et d'aussi complète façon. On vient de voir que l'intervention de M. Vattemare fut bien près d'occasionner la dissolution de la *Société Littéraire et Historique* de Québec, et cependant M. F.-C. Wurtele ne la mentionne même pas dans son histoire de cette société.

\* \* \*

A partir de cette époque, toutefois, l'on croit apercevoir une recrudescence d'activité dans les associations littéraires ou scientifiques de Québec et de Montréal. A Québec, en 1840, il se fonde sous le nom de *Quebec Library Association* une nouvelle bibliothèque publique, qui, après avoir absorbé, quelques années plus tard, l'ancienne *Bibliothèque de Québec* — celle d'Haldimand —, fut finalement absorbée elle-même, en 1869, par la *Société Littéraire et Historique* de la même ville.

A Montréal, nous voyons se fonder en 1840 la *Mercantile Library Association*. En 1852, l'*Institut des Artisans* ou le *Mechanic's Institute*, qui existait depuis 1828, se construit un vaste édifice où il installe sa bibliothèque de 4,500 volumes. La *Mercantile Library* englobe en 1844 la *Montreal Library*, mais ce n'est que pour être plus tard, en 1885, englobée elle-même, en même temps que l'*Institut Canadien*, par le nouvel *Institut Fraser*.

Nous possédons des catalogues de quelques-unes de ces



anciennes bibliothèques et il m'a paru intéressant de comparer leurs règlements avec ceux d'aujourd'hui. Je vois par exemple que la *Montreal Library*, en 1824, était ouverte de 9 heures a. m. à 4 heures p. m., tous les jours, excepté le dimanche. La souscription annuelle était de 30 chelins. Le temps pendant lequel un volume pouvait être gardé variait selon le format. Ainsi les lecteurs avaient douze jours pour lire un in-folio, dix jours pour un in-40, et huit jours seulement pour un in-80. L'amende était de cinq pence ou dix sous pour chaque jour de retard. Le *Mechanic's Institute* avait la même bizarre habitude en 1859, mais tempérée d'un peu plus de générosité : deux semaines pour un in-80, trois semaines pour un in-40, et quatre semaines pour un in-folio, telle était sa mesure. Un seul livre était prêté à la fois. Les portes étaient ouvertes de 9 heures a. m. à 1 heure p. m., puis de 3 heures à 6 heures p. m., et enfin de 7 heures à 10 heures dans la soirée.

Mais, comme on a pu le constater, nous n'avons guère aperçu encore que des bibliothèques anglaises, malgré leur apport assez considérable de livres français. Que faisaient donc nos Canadiens français pendant ce temps ? Peu de chose en apparence, mais beaucoup en réalité. Il n'y a jamais eu, il est vrai, jusqu'en ces derniers temps, dans Montréal, que deux bibliothèques publiques canadiennes-françaises, celle de l'*Institut Canadien*, qui n'a malheureusement pas pu vivre pour avoir manqué de discrétion et de sagesse, et celle du *Cercle Ville-Marie* qui, après une assez modeste carrière, vient de prendre subitement le développement que l'on sait sous le nom de *Bibliothèque Saint-Sulpice*. Mais il ne faudrait pas compter pour rien les nombreuses et riches bibliothèques de nos institutions d'enseignement, de l'Université Laval, de l'École Normale, de tous nos collèges et couvents. De même que, pendant la nuit du moyen âge, les moines accumulaient dans leurs mo-

nastères les trésors oubliés de l'antiquité classique et les conservaient providentiellement pour la grande Renaissance, notre clergé enseignant a patiemment amassé des livres depuis cent ans dans le secret de ses institutions en vue d'une autre renaissance, celle-là canadienne. En 1836, M. l'abbé Jean Holmes était envoyé en mission en Europe, relativement aux écoles normales. Il faut lire, dans la belle notice que lui a consacrée M. Gosselin, avec quel empressement toutes les maisons d'éducation d'alors chargèrent le savant voyageur de leur acheter des livres pour leurs bibliothèques. Le pauvre M. Holmes en dut être débordé. Sait-on aussi que la seule maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame renfermait plus de 9,000 volumes en 1853, d'après le rapport du surintendant de l'Instruction publique, le Dr Meilleur? N'oublions pas que, si nous avons pu, malgré tout, faire aussi bonne figure dans les statistiques officielles du Canada au point de vue des bibliothèques, que si l'on a pu constater que, même aujourd'hui, la proportion de livres par tête d'habitant est plus élevée dans le Québec que dans l'Ontario, cela est dû aux riches bibliothèques de nos maisons canadiennes-françaises d'enseignement.

\* \* \*

Nous pouvons clore ici l'histoire de nos bibliothèques canadiennes. Il est inutile de parler de nos bibliothèques actuelles. C'est de l'histoire contemporaine parfaitement connue des lecteurs de la *Revue Canadienne*. Mon but a été seulement de montrer par quelle lente et laborieuse évolution nos bibliothèques sont parvenues au bel épanouissement d'aujourd'hui. Nous aurons bientôt à Montréal trois bibliothèques publiques de réelle importance.

Il appartient maintenant au public d'en bien profiter et



d'en tirer tout le profit possible. A ce propos, je me suis laissé conter ces jours derniers une petite histoire, que je demande la permission de redire en terminant, à cause de la leçon qu'elle comporte.

C'était dans un village qui n'est pas bien loin de Montréal et qui passe à bon droit pour posséder une population de choix. Comme partout ailleurs, l'on y avait organisé un de ces *euchres*, où il se dépense tant d'ingéniosité à combiner l'inutile avec le désagréable. Tous les citoyens en vue avaient naturellement été invités à fournir un prix pour la fête. Or, il arriva que l'un d'eux, pressé d'occupations, oublia l'affaire pour ne s'en ressouvenir qu'à la toute dernière minute. Que faire? Il ne fallait pas penser à courir les magasins. Illuminé d'une inspiration soudaine, il prend dans sa bibliothèque un très beau livre d'un aspect imposant et recouvert d'une riche reliure. Et il part très content, avec la conviction certaine que son " prix " allait être des mieux appréciés. Le jeu s'achève et la distribution des prix commence. D'un coin de la salle, le donateur du livre suivait la cérémonie avec le plus vif intérêt. A sa grande surprise, cinq, huit, dix jeunes filles se présentent... et pas une n'accorde même un regard au livre richement relié, pas une ne semble même curieuse d'en connaître le titre. Mais, en revanche, les imitations de cristal et les colifichets s'enlèvent comme par enchantement. N'y pouvant plus tenir, notre homme se rapproche, retire son livre et y substitue une pièce d'or de \$2.50 qu'il vient de tirer de sa poche. Eh bien! il paraît que ce ne fut pas long. Dès le tour suivant, la pièce d'or était enlevée.

Ce serait vraiment trop malheureux si le public de Montréal, semblable aux jeunes filles du village de X..., persistait à préférer, à la beauté immatérielle du livre, la pièce d'or du mercantilisme pur.

**Ægidius FAUTEUX.**

## “ Choses vues ”

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

---

### IX

**C'**EST la neuvième tranche de ces “ Choses vues ”, que nous servons à nos lecteurs. Cette fois-ci, les communiqués de nos amis MM. Desgranges et de Poncheville vont d'octobre à décembre 1915. Que de choses consolantes du point de vue de la foi, malgré les horreurs qui leur servent de cadre, ils nous racontent. Hélas ! nos vaillants collaborateurs, pas plus qu'aucun de leurs frères d'armes, ne sont à la fin de leurs peines. Il est à notre connaissance (*La Croix* de Paris—29 janvier) que l'un d'eux, M. de Poncheville, a été cité à l'ordre du jour. Sans doute, il en a été de même de M. Desgranges. Leurs écrits témoignent, en effet, qu'ils sont dignes l'un de l'autre et frères par le courage aussi bien que par le talent. Répétons une fois encore que nous les suivons de loin avec affection autant qu'avec admiration.

E.-J. A.

UNE INHUMATION SUR LE CHAMP DE BATAILLE (En Champagne—11 octobre 1915). — La lutte acharnée n'a accordé aucun répit pour l'inhumation de nos morts. Ils gisent depuis plusieurs jours sur le sol acheté au prix de leur sang. La vue de ces cadavres qu'on laisse sans sépulture est pénible. Ces héros ont droit à une tombe. Le service de santé demande aux aumôniers de veiller à leur ensevelissement. Nous répartissons le champ de bataille en quatorze zones. Chacune d'elles sera visitée avec soin par des équipes de brancardiers manoeuvrant sous notre direction.



Je suis chargé de la partie comprise entre notre tranchée d'attaque et les secondes tranchées allemandes. C'est un vaste secteur, long de deux kilomètres, d'une profondeur qui varie suivant les courbes des lignes allemandes. Il est coupé en deux fractions de caractère très différent. A l'ouest, une plaine dénudée, au milieu de laquelle nos fouilles seront faciles. A l'est, l'aspect est presque celui d'une chaîne de montagnes. Le terrain, naturellement accidenté, a été bouleversé avec violence par l'explosion des mines. Trois gigantesques cratères se sont formés, dont l'entonnoir atteint quarante mètres de creux. Tout autour s'étagent de petits mamelons crayeux où la marche est rendue pénible par l'éboulement du sol et l'amoncellement des engins de guerre. Ce domaine m'est confié pour en faire un cimetière.

Une quarantaine d'hommes sont mis à ma disposition. Je les divise en trois groupes qui parcourront méthodiquement la funèbre étendue, de manière qu'aucun corps n'échappe à leurs recherches. Les tombes seront, autant que possible, collectives et disposées à proximité des routes, afin que leur emplacement soit mieux repéré et qu'on en puisse conserver plus respectueusement le souvenir. L'aumônier se réserve le soin de recueillir les papiers trouvés sur les morts. Il leur assurera la dernière aumône qu'ils continuent de souhaiter : une prière pour leur âme et une croix sur leurs cendres.

Les premiers cadavres que nous découvrons datent des combats anciens, livrés en ces mêmes lieux six mois plus tôt. Quelques Allemands, reconnaissables à leurs bottes : c'est l'exception ; presque tous sont des Français. Tombés entre les lignes dans une tentative alors infructueuse, nos malheureux compatriotes ont dû attendre six mois leur sépulture. Notre succès leur apporte enfin la pelletée de terre qui recouvrira leur dépouille. Ces squelettes ont gardé leur attitude de combattants. L'arme en main, ils font toujours face à



l'ennemi, jusque dans la mort. Beaucoup sont à demi cachés dans des trous d'obus où leur agonie est venue s'achever. Quelques visages seraient encore reconnaissables à des yeux amis. Une tête de Sénégalais n'a rien perdu de ses lignes, ni de sa couleur. Les vêtements sont en mauvais état, pourris d'humidité, déchiquetés par le va-et-vient de la mitraille qui n'a cessé de dévaster cette zone de feu. Plus aucun signe d'identité permettant de rendre un nom à ces braves. Ce qui reste d'eux en ce monde est voué à se confondre définitivement avec la poussière anonyme qui fera de cette lande un reliquaire de la patrie. D'autres ossements ne sont même pas transportables. Qu'on leur donne du moins, là où ils gisent, un linceul fait de notre terre de France! Ce sera notre suprême marque de respect à nos héros. Une grande croix dominera ce lieu de rendez-vous lugubre, dont les hôtes oubliés disparaîtront bientôt dans l'humus du sol. Sur deux planches de bois, nouées d'un fil de fer, j'inscrivis ces mots: "Douze soldats français reposent ici. Une vingtaine dans le voisinage. Que Dieu recueille leurs âmes!"

Les cadavres récents sont moins affreux, ayant gardé toute leur forme humaine: plusieurs conservent même l'apparence de la vie. Mais le coup qui les atteignit est plus visible et l'impression, à chaque rencontre, plus douloureuse. Ces clairs visages de vingt ans riaient encore, il y a quelque jours. J'en reconnais dont la grâce juvénile m'avait frappé. Je revois leur sourire, leurs yeux limpides où brillait leur âme, le beau rayonnement de leur pureté, cette fraîcheur de physionomie que ni le temps ni le mal n'avaient fatiguée... Ils pensaient à la bataille sans souci, ne s'assombrissant pas à l'idée que peut-être ils n'en reviendraient plus... Ils étaient si vivants, et ce fut si rapide! A peine en marche, ils furent fauchés, au commencement de l'assaut, 100 mètres, 200 mètres en avant de nos lignes. Leur carrière de gloire s'est arrêtée là, sans qu'ils



aient eu le temps de tirer un coup de fusil. Paquets de cartouches, sacs à grenades, musettes gonflées de vivres pour deux jours — on les avait équipés en prévision d'une longue poursuite de l'ennemi—, leur charge de munitions est restée intacte. Tout leur élan a été brisé par un morceau de métal, tout leur rêve... Victimes de la première heure, ils n'ont pas connu l'enchantement de la victoire. Quelle récompense humaine ira les rejoindre dans la mort pour les dédommager d'avoir si peu joui de la vie? La France n'aura pas assez de croix de guerre pour les épingle sur leurs uniformes, pas même un cercueil pour les ensevelir. Pas un drapeau ne s'inclinera devant leur dépouille pour lui adresser le salut de la patrie reconnaissante. Et de quelle consolation serait ce vain éclat de gloire pour leurs yeux éteints? Pauvres morts obscurs, abandonnés de tous en ce monde, que vos espoirs de bonheur se hâtent de chercher un refuge dans l'immortalité de Dieu!

Peu de corps sont gravement mutilés: une balle dans la tête ou au coeur, un éclat d'obus trouant le crâne. Ces blessures n'ont pas infligé à nos soldats la même empreinte cruelle que le tir des 75 sur les Allemands atteints en masse et horriblement broyés. La plupart sont morts sur le coup, sans souffrances. L'expression des figures demeure calme, douce: on les croirait seulement endormies. Un lieutenant a été projeté sur le sol, la face contre terre, par un coup reçu en pleine poitrine. Je le retourne sur le dos pour l'identifier. Il est jeune, élégant, rasé de frais, vêtu de linge neuf. Toute sa tenue est d'une impeccable correction. Ce devait être un brillant officier, dans le monde, un danseur charmant. Je trouve dans sa poche une paire de gants de fil, jaune clair, à peine usagés. Elle me servira à remuer ces cadavres déchirés et maculés, dont le contact est parfois pénible. Quelques-uns, plus abîmés, répandent déjà une odeur de corruption...



Nous détachons les plaques d'identité suspendues au poignet ou au cou, pour les fixer à la croix de chaque tombe. L'inscription se conservera plus longtemps sur ce métal. Copie en est prise et une fiche correspondante jointe au paquet de souvenirs que l'on retire de chaque défunt. Quel inventaire de misère ! Nos troupiers ne portent sur eux rien qui vaille d'ordinaire. Mais leur héritage sera encore une inestimable richesse pour ceux qui les pleurent. Il n'est pas facile de procéder à cette exploration et à ce dépouillement. Les capotes sont boutonnées, raidies par l'humidité, enveloppées d'un réseau de courroies, auxquelles sont suspendus sacs, cartouchières, bidons, musettes. Le sang et la boue coagulés revêtent les poches d'une sorte d'enduit. Nos camarades ont caché dans leurs vêtements de dessous leurs objets les plus précieux. Ciseaux et couteaux en mains, nous les déshabillons, allant chercher jusque dans une pochette de la chemise ou dans une doublure du pantalon la médaille qui fut cousue par une main pieuse, le portefeuille bourré de lettres familiales, parfois une pièce d'or mise en réserve. On retire tout pêle-mêle : du linge, du tabac, du papier à lettres, un briquet, un couteau, un bout de chandelle, quelques sous. On n'élimine que ce qui ne représente aucune valeur d'argent ou de souvenir. La charge sera lourde à la fin de notre récolte. Les papiers surtout sont conservés avec soin : carnets de route relatant d'un mot quotidien les impressions de la campagne ; images de piété, portraits, correspondance ; paperasses froissées, flétries, détremées par la pluie, souvent tachées de rouge et même transpercées par le projectile meurtrier, qui représentent un trésor d'affection, des promesses de prière, des espérances de bonheur, des serments, des adieux, un espoir... A plusieurs reprises, sur un feuillet mis en évidence, je lis des recommandations en cas de décès : "Prière de prévenir, à telle adresse.—Je supplie celui qui ramassera mon corps de faire parvenir ce pa-



quet à ma femme.—Après ma mort, mettre mon alliance dans mon portemonnaie et confier le tout à tel camarade. ” Puis, les volontés religieuses du défunt: “ Je déclare appartenir à la religion catholique et je réclame le secours du prêtre. ” Sur un très petit nombre de cadavres, aucune indication ! Ni plaque d'identité, ni livret, ni numéro du régiment, ni enveloppe portant un nom. Ceux-là ne pourront être identifiés. Ce sont les disparus à la tombe ignorée, au sort enveloppé de mystère ! Dieu seul suivra du regard ces vies perdues aux yeux des hommes.

L'ensevelissement se fait avec peine. Sur ce sol criblé de trous et ravagé par l'incessante pluie, nos équipes s'épuisent à porter leurs civières pesantes. Elles sont en vue de l'ennemi, qui poursuit de son tir d'artillerie les moindres rassemblements. Nos silhouettes dessinent sur la hauteur une cible dangereuse. Un obus tombe en pleine route, à 300 mètres de nous, bousculant un convoi dont les attelages s'enfuient au galop. Un second éclate presque au milieu de notre groupe. La commotion jette à terre ceux de nos camarades qui étaient restés debout, n'ayant pas entendu venir le monstrueux projectile. L'un d'eux se relève blessé au visage. J'ai senti comme un vigoureux soufflet sur la joue, des morceaux de craie projetés par l'explosion m'ont frôlé et marqué au passage d'une égratignure. Notre tâche doit s'interrompre : il serait trop triste d'avoir à creuser pour l'un des nôtres une nouvelle tombe s'ajoutant à toutes celles-là.

Le calme rétabli, nous pénétrons dans les lignes allemandes. Les cadavres y sont plus nombreux. J'en compte en un endroit jusqu'à vingt, étendus les uns près des autres comme s'ils avaient été renversés par le même éclatement. Vingt et demi ! il ne reste d'un dernier corps que les membres inférieurs : la tête et le tronc ont disparu. L'identification est facilitée par le port de la plaque militaire plus régulièrement

que chez nous. Ces morts gisent au fond des tranchées, quelques-uns dans les abris, à cinq mètres de profondeur. Nous ne pouvons songer à les retirer, faute de temps et de sécurité — car les Boches continuent de nous bombarder durant que nous enterrons leurs propres camarades. — On les ensevelira donc dans cette terre, où ils ont creusé eux-mêmes leur tombe. Nous les groupons par deux, par six, en paquets plus denses, et nous abandonnons dans ces creux de guerre, sous un vêtement d'argile, les ossements de l'envahisseur. *Gott mit uns*, proclame la plaque de leurs ceinturons. S'ils ont vécu sincèrement de cette foi, qu'ils meurent avec cette confiance, et que leurs âmes retrouvent en Dieu les âmes de nos frères, toutes réconciliées dans la sainte patrie !

Le soir, exténué, je reviens seul, ma pelle sur l'épaule, à travers la longue plaine désolée. Les petites croix que nous avons plantées sur nos mottes funèbres mettent une lueur de pitié religieuse sur ce désert, où tout est détruit : la beauté du paysage, l'espoir des moissons, la vie des hommes. Des troupiers vont et viennent à leurs corvées. Ils s'arrêtent au passage, reprennent leur marche à travers ce royaume de la mort, insoucians, comme s'ils étaient incroyants. Tous ces défunts d'hier recevront-ils beaucoup de prières de ces survivants ? C'est mon devoir de prêtre que d'accomplir cette oeuvre de charité. Je m'agenouille à la lisière de la nécropole dont je viens d'être le fossoyeur. Mon *de profundis* s'élève vers le ciel, accompagnant de sa supplication les vies qui ont émigré de ce point de l'espace pour entrer dans l'immensité sans limites et dans la durée sans fin où les attend le jugement de Dieu.

(Abbé T. DE P.)

EN ARTOIS—*Du 15 au 30 octobre.* — INSTALLATION. — Il est merveilleux de constater avec quelle ingénieuse rapidité 18,000 hommes organisent tranchées, abris, tentes et canton-



nements. Chacun est bientôt protégé contre le froid et contre la faim, abrité contre les balles et contre les obus. Les villages où nous sommes maintenant installés n'ont rien que les quatre murs, ordinairement percés de quelques brèches, avec des toitures que personne ne fait plus réparer et qui reçoivent de temps à autre de la grêle de mitraille. Des fenêtres munies de leurs carreaux sont un objet de curiosité. Les vitres n'existent plus depuis longtemps, on aveugle les ouvertures avec du papier ou des toiles plus ou moins idoines. Les quelques chambres avec lit n'existent que dans les maisons habitées où les propriétaires sont présents. On ne trouve généralement pas de draps. M. le curé m'en a donné une paire, mais je devrai attendre qu'ils soient secs si j'ai un jour l'idée originale de les faire laver. Notre "popote" était naguère une épicerie de campagne. Les cuisiniers occupent la cuisine, la boutique sert de salle à manger et un bas-flanc couvert d'une épaisse couche de paille sert, dans l'autre salle, de lit commun à nos jeunes majors. Comme il n'existait plus un seul meuble, nous avons enlevé deux portes qui font fonction de table, et nous avons fabriqué des bancs de fortune qui s'écroulent de temps à autre sans crier gare. La plantation de la crémaillère a eu lieu dimanche soir. Des oeufs et de la volaille étique constituaient les pièces maîtresses de ce festin qu'arrosèrent des vins détestables enfermés dans des bouteilles aux affriolantes étiquettes. Les soldats ont eu, eux aussi, leur journée de fête. On a organisé, en leur honneur, sur le champ de foire ombragé, une sorte de kermesse villageoise, avec course aux sacs et concours de grimaces, concert et représentation dramatique. Deux ou trois mille soldats, hier encore dans les tranchées et qui y retourneront mercredi soir, s'amusaient avec la folle inconscience d'écoliers un jour de congé. Il fallait les voir rire, applaudir, se taper sur les cuisses et exécuter des cabrioles sur l'herbe tendre.

ESPRIT NOUVEAU. — Un incident a mis en relief l'esprit nouveau qui règne au front. Un chasseur à cheval, légèrement gris, voulut donner une chanson. Il attaqua une romance sur l'abbé Delarue, lequel, soit dit en passant, a été longtemps parmi les brancardiers de la .e division, où il eut une conduite humble et courageuse, digne des plus grands éloges. Ce détail n'était pas connu du .e régiment qui formait le gros du public, mais il suffit de faire intervenir un curé dans une chanson légère pour provoquer une petite manifestation très nette de murmures et de sifflets. Devant l'hostilité de l'auditoire le chanteur se tut. Ce détail a été très remarqué. En d'autres temps, de pareilles plaisanteries eussent soulevé de gros rires et provoqué de vifs applaudissements. On pouvait s'attendre à un peu de froideur et de gêne, mais on considère comme très significatif que nos poilus aient manifesté tout haut leur réprobation.

LA PROMENADE DANS UN PARC. — On s'ingénie, d'ailleurs, à distraire nos poilus des fatigues et des tristesses des tranchées. Sous les arbres majestueux, en avant de la grille derrière laquelle le cerf monumental de M. de R. élève ses cornes de bronze, la musique militaire se fait entendre à 4 heures du soir. Une foule de soldats en bleu horizon se promènent doucement, presque en silence. Le cadre est somptueux. On dirait un décor de théâtre. Au fond, devant d'élégantes maisons bourgeoises, passent des équipages et des cavaliers. Hier, on jouait *Sigurd*. Puis, un baryton de l'Opéra chanta avec accompagnement de choeurs fort bien exercés. Un grand calme régnait sous ces vastes et élégants ombrages que le soleil d'automne décore de ses tons rouge et or. Des allées magnifiques s'ouvraient aux promeneurs. On faisait à chaque détour d'agréables rencontres. Il nous semblait que nous étions les hôtes d'un grand seigneur, qui nous avait invités à partager sa



villégiature. Tout d'un coup un 150 tombe sur la route. La fumée dérobe un instant à nos regards le rideau de platanes qui borde le chemin. Une petite sensation, vite réprimée, passe dans cette foule de soldats, et la séance continue.

MESSE SOUS BOIS. — Rien n'égale nos cérémonies religieuses pour ramener la sérénité dans les âmes et reconforter les coeurs. Nous avons eu, ce matin et jeudi dernier, deux services solennels pour les morts de deux de nos régiments d'infanterie. Cérémonies en tout point émouvantes et grandioses : L'autel est dressé sous des arbres géants, avec, de tous les côtés, des sous-bois mystérieux et recueillis. Un Christ de trois mètres de haut domine l'autel, très simple, qu'ornent des fleurs disposées dans des culots d'obus et des drapeaux. A droite et à gauche, des faisceaux de fusils. Magnifique couronne de soldats, tête nue, graves et silencieux, au nombre de 2,000 environ. Au centre, le colonel, entouré de ses officiers. Un choeur est rangé derrière l'évangile, tandis que la musique militaire s'étend derrière l'épître. Grand silence. La brume d'automne voile les grands arbres et semble s'associer à notre deuil. Un officier du régiment célèbre la messe; deux autres la servent. La musique joue d'abord une marche funèbre, puis le *de profundis* est exécuté en faux bourdon, avec accompagnement d'un certain nombre d'instruments. Un baryton de l'Opéra fait entendre, après l'élévation, un *pie Jesu* d'un effet puissant. Je parle au moment de l'absoute une première fois sur *l'immortalité*, la seconde sur la *rédemption*. La voix résonne dans ce bois de haute futaie comme sous les arceaux d'une cathédrale gothique. L'émotion contenue de ces soldats est impressionnante. Quatre sous-officiers s'avancent, portant le drap funèbre devant lequel est donnée l'absoute. Les dernières prières sont chantées par tout un choeur de voix pleines et sonores. C'est fini. Les aumôniers et les officiers

se retirent. Les soldats restent, ne pouvant détacher leur regard de cet autel, de ce grand Christ qui parle à leur coeur. Les groupes partent à regret et presque en silence. On n'a pas idée à l'intérieur du pays de la magnificence simple et grandiose de ces cérémonies religieuses qu'accompagne, au front, la voix formidable du canon.

LA PREMIÈRE COMMUNION D'UN OFFICIER. — Nous avons eu mercredi matin, à 5 heures, la première communion d'un officier : un négociant, élevé à Paris et à Bruxelles dans un tel surmenage d'affaires qu'il n'avait jamais eu le temps de s'occuper de Dieu. Nos cérémonies l'intéressèrent et le touchèrent. Il avait précisément pour capitaine un prêtre, et, pour collègue, un jeune professeur de l'Université aussi zélé que pieux. Le prêtre et l'agrégué catéchisaient tour à tour, surtout durant les longues heures de tranchées, leur intéressant néophyte. On a voulu donner à la cérémonie le caractère mystique et pieux que revêtent les premières communions dans les couvents. Beaucoup de cierges illuminaient l'autel. Notre choeur d'artistes avait préparé les cantiques traditionnels : *Le ciel a visité la terre—A toi le ciel, à moi l'Eucharistie*, etc. J'ai prêché comme à des novices. Le capitaine qui allait communier son catéchumène semblait ravi en extase. Sa jolie tête de séminariste était comme transfigurée. Il ne s'est même pas aperçu que ses éperons avaient déchiré son aube. Plusieurs officiers entouraient, dans le choeur, leur collègue et s'avancèrent comme lui à la Sainte Table. Le jeune agrégé demeura à ses côtés jusqu'à la fin, exerçant sur lui comme une sorte de parrainage spirituel. Beaucoup de soldats étaient venus malgré l'heure matinale et une trentaine communierent avec les officiers. Il y avait dans cette assistance une fraîcheur de piété, une suavité de sentiments, des expressions de physionomie candides, qui contrastaient étrangement avec ces unifor-



mes encore souillés de la boue des tranchées et de la poussière de la bataille. Le grondement toujours ininterrompu du canon achevait de donner à la cérémonie toute sa puissance d'émotion.

A L'EXEMPLE DE TARCISIUS. — Cette foi et ce mysticisme qu'on sent sourdre un peu partout tout le long du front nous valent des traits renouvelés des premiers âges chrétiens. Un de nos artilleurs, qui se dévoue à préparer nos cérémonies religieuses avec un esprit d'initiative extraordinaire, a pensé l'autre jour que je pourrais donner le salut dans une petite chapelle de secours qui se trouvait sur ma route entre deux cantonnements. Il orne l'autel, achète des bougies et va chercher... le Saint Sacrement dans une église du voisinage. Et, comme je lui faisais observer que les laïques ne pouvaient transporter ainsi les Saintes Espèces, il m'alléguait l'exemple de Tarcisus et les nécessités de la guerre ! La liturgie sera, elle aussi, l'une des victimes de la grande mêlée ! (Abbé D.)

VISITE AUX TRANCHÉES. — 10 novembre. — Mercredi matin, je me suis mis en tenue de campagne pour rendre visite aux huit mille soldats de ma division occupant les véritables postes de combat sur une profondeur de deux kilomètres environ le long des lignes ennemies. J'ai dû adopter une tenue plus militaire qu'ecclésiastique : ma soutane retroussée disparaissait presque complètement sous ma capote bleu-horizon, on n'en apercevait plus que le col. Les bottes, le casque et un bâton ferré complétaient mon équipement. Un petit ruisseau—que j'appellerai le *Maigrillon* pour ne pas contrevenir aux règlements militaires—court parallèlement en avant de nos lignes. Ses rives sont bordées sur une longueur de plusieurs kilomètres par deux communes, allongées pour ainsi dire sur une même route.

J'arrive à R... , la première de ces localités. La population n'a pas complètement évacué, mais fort rares sont les cultivateurs obstinés qui labourent leurs champs sous la gueule des canons français et sous la menace perpétuelle des obus allemands. L'église a été détruite en deux heures, le 21 juin dernier. La toiture est complètement défoncée, les vitraux réduits en miettes, les piliers et les murs à ce point ébranlés que le vent d'hiver consommera leur ruine. Le curé-doyen dit la messe, les jours de semaine, dans son salon aménagé en oratoire, et, le dimanche, dans une salle de patronage dont la toiture, deux fois enfoncée, a subi des réparations de fortune. Un des postes de service de nos brancardiers divisionnaires est établi dans le vieux château d'un avocat-gentilhomme qui n'a pu se décider à émigrer. Il promène tristement ses favoris à travers des allées seigneuriales dont la dévastation est poursuivie avec une ardeur égale par les artilleurs allemands et français. Nos brancardiers occupent une vaste salle à manger où, dans la cheminée, ils sèchent et font brûler les beaux arbres que les obus ont abattus. Plus aucun meuble au rez-de-chaussée, seulement une épaisse couche de paille fraîche où s'étendent fraternellement, pendant la nuit, les infirmiers et les blessés. Dans la cour intérieure, deux autos, aménagées avec tout le confort moderne, attendent et transportent chacune à notre ambulance de B... quatre blessés couchés et quatre assis. Le service de santé a fait vraiment de très grands progrès. Dans chaque bataillon, aussi près que possible des tranchées, où sont frappés par les balles, par les obus et par les grenades, les combattants, sont établis, la plupart du temps dans des sortes de souterrains, des postes de secours. Transporté dans ces abris par les brancardiers de régiment, le blessé reçoit un premier pansement du major de service, puis, péniblement, à travers des boyaux plus ou moins bien aménagés, il est conduit à nos postes de secours de bran-



cardiers divisionnaires. Là, un service d'autos fonctionne jour et nuit jusqu'à l'ambulance, où un pansement très complet et s'il y a lieu une intervention chirurgicale complètent le pansement sommaire du début.

Mais je continue ma promenade. Après avoir salué nos brancardiers, nous suivons un chemin encaissé, à peu près à l'abri des balles, et, quittant la commune de R... j'arrive à celle de W... , qui n'est plus qu'à quinze cents mètres de l'ennemi. Un bataillon occupe ce qui reste du village. Un autre plus en avant est en seconde ligne. Le troisième est en première ligne. Je verrai donc tout ce régiment. Rien ne peut vous donner une idée de la désolation de W... Plus un seul habitant. Une seule maison debout dans un fond, occupée par le colonel. Les chemins boueux du village vont en zig-zag à travers des maisons éventrées et des murs écroulés. A chaque tournant, un factionnaire, coiffé d'un casque, les pieds dans la boue, agite son fusil en vous réclamant le mot. Près de l'église, qui n'est plus qu'un amas de ruines, une file indienne de cuisiniers se rend aux tranchées avec des seaux de soupe. Des tranches de pain ingénieusement découpées servent de couvercle ! Mais je crains bien qu'après une heure ou une heure et demie à travers des boyaux inondés et boueux nos poilus ne reçoivent qu'un bouillon à peine tiède. Le pittoresque cortège des cuistots croise des brancardiers portant un blessé sur un brancard. Il me reconnaît et m'appelle. C'est un bon petit ouvrier d'un patronage de Toulouse. Il a reçu plusieurs éclats d'obus dans le ventre. Il cause cependant avec une grande lucidité. Un prêtre brancardier qui l'accompagne et qui est son ami lui a déjà donné l'absolution. Je le reverrai le lendemain à l'ambulance pour une confession plus détaillée. L'opération a été faite par un praticien éminent qui a fait à l'intestin sept sutures. Malheureusement, la faiblesse de ce pauvre petit qui avait été jusqu'au bout de ses forces ne lui a pas per-

mis de supporter tant de fatigues et tant de souffrances, et je vais l'enterrer ce matin après avoir été chaque jour le témoin ému de ses admirables dispositions.

Le bataillon qui occupe le village vit dans des caves reliées entre elles par des boyaux qui communiquent avec les tranchées. Les obus arrivent trop fréquemment pour qu'il soit prudent de rester à découvert lorsqu'on n'y est pas obligé par le service. D'ailleurs, il ne reste peut-être pas vingt pièces dans le village qui n'aient pas été ajourées par quelque projectile. Sur les murs qui restent encore, aux jours de beau temps et de calme, les poilus ont tracé des inscriptions drôlatiques et des fresques d'une exécution plus ou moins artistique mais d'une inspiration cocasse. Ce ruissellement de gaîté française sur ces ruines lamentables contraste avec l'universelle désolation et est vraiment typique. En passant près d'une ferme où le premier étage est depuis longtemps descendu, j'entends des voix connues, des cris et des rires. Je tire la chevillette, et me voici dans une salle basse, encombrée de débris, où de jeunes majors jouent à la bourre avec quelques infirmiers, sur une porte arrachée à ses gonds, devant un feu entretenu chichement par les morceaux vermoulus d'un vieux lit. Sur la cheminée on voit encore, derniers vestiges d'une opulence paysanne, un bouquet de fleurs d'oranger sous un globe, une statue de la Sainte Vierge et un buste de M. Thiers.

Je rends visite au colonel dans la seule maison restée debout. Cet excellent officier, d'une grande bravoure dans le combat, d'une vigilance attentive pour tout ce qui concerne la bonne organisation de son régiment et la santé de ses hommes, est également un fin lettré. Il a découvert les livres classiques du fils de la maison (soldat de la classe 1915) et se régale de Tacite et de Virgile. Il goûte la fraîcheur des Bucoliques dans le tumulte de la guerre et m'en traduit quelques vers avec un enthousiasme juvénile. Puis il tient à me con-



duire jusqu'au boyau où je devrai m'engager pour visiter le reste de son régiment. A ce moment, une escadrille d'avions français passe au-dessus de nos têtes allant transporter des bombes de la plus méchante espèce sur une gare allemande. Tout d'un coup, les 77 ennemis tirent avec frénésie sur nos aviateurs, sans les atteindre comme il arrive toujours. Mais il pleut beaucoup de fer dans le voisinage. Le colonel est obligé de revenir dans sa maison précipitamment, tandis que mes compagnons et moi enfilons le boyau qui nous éloigne du moins de la zone dangereuse.

Ces boyaux sont des corridors qui serpentent dans toutes les zones de combat, reliant entre eux les tranchées, postes et abris. Ils sont plus ou moins confortables, mais assez larges pour qu'on puisse se croiser sur tous les points du parcours et pour qu'évolue sans encombre une civière chargée d'un blessé. Au milieu est creusée une sorte de rigole pour l'écoulement des eaux. Des rondins ajustés sur cette rigole font un passage agréable et toujours sec. D'autres boyaux ont le petit ruisseau de chaque côté. D'autres enfin—les plus nombreux, hélas—sont de simples tranchées étroites de deux mètres de profondeur; sans aucun aménagement pour l'écoulement de l'eau. Ils deviennent bientôt, lorsqu'il pleut, des ruisseaux de boue, où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe.

Le long de ces boyaux sont aménagés des abris, c'est-à-dire des grottes de terre plus ou moins profondes, les uns permettant à deux soldats de se coucher côte à côte sur un peu de paille et d'y dormir sans se mouiller grâce à la toile de tente qui ferme l'entrée de la grotte, d'autres plus profonds, plus spacieux, avec des soutènements de bois et un ameublement de fortune qui en font de petites habitations souterraines. Les officiers de la première compagnie tiennent à m'offrir un vin d'honneur. Je me courbe en deux pour pénétrer dans leur abri et m'assieds sur un escabeau. Mes camarades s'installent sur

une pailleuse qui sert de lit au capitaine. Un fil de fer suspendu à la voûte soutient une bougie qui pleure des larmes de cire sur une table de bois boîteuse et rongée. Nous trouvons moyen de tenir neuf ou dix dans ce caveau. L'ordonnance arrive avec deux gourdes de vin en sautoir et remplit le quart unique où nous buvons tour à tour. La conversation est charmante et enjouée.

Près de cet abri, un prêtre-soldat, aidé de quelques sapeurs, construit une grotte plus élevée où il compte célébrer la messe pour le premier vendredi du mois. Le long des boyaux et dans les tranchées, je rencontre des soldats dont les figures s'éclairent d'un sourire et il est possible de semer quelques bonnes paroles dans ces taupinières humides et sombres. Lorsqu'on lève la tête au-dessus de ces tranchées, on n'aperçoit que la terre nue. Même en première ligne, on reste des journées entières sans voir le demi-quart d'un Boche. Pourtant jamais la densité de la population n'avait égalé celle qu'elle atteint aujourd'hui sur ces quatre kilomètres de profondeur qui s'étendent du côté allemand et du côté français sur des centaines de lieues du front. Si un Alexandre Dumas avait imaginé que des millions d'hommes vivraient ainsi, durant plusieurs années, enfoncés dans la terre, en s'envoyant réciproquement les engins les plus scientifiquement homicides, on aurait cru à une invraisemblable débauche d'imagination.

Je ne puis m'attarder à ces réflexions, car la nuit vient. Son ombre propice va me permettre de passer sur la route et non dans les boyaux qui en ce fond de vallée sont complètement inondés. Un jeune major de mes amis veut pourtant me conduire jusqu'à sa demeure. Pour y arriver je traverse un petit cimetière improvisé. Nous nous agenouillons sur la terre humide devant ce champ planté d'humbles croix qui abritent tant de tombes. J'arrive enfin chez mon major. Son abri est en effet des plus somptueux. C'est une arche de pont sous



laquelle passe un affluent du *Maigrillon*. Le *Maigrillon* étant souvent altéré, ses affluents ont quelque chance de se trouver à sec. Sur ce lit desséché a été bâti sur pilotis un plancher. De chaque côté des arches, on a établi des parois, à l'aide de planches et de toiles de tente. Un lit élégant et quelques meubles ont été dérobés dans un château des environs. Sur une console apparaît une pendule Louis XV, qu'un obus démenagea sans trop l'endommager. Un petit poêle entretient dans cette pièce une douce chaleur, une lampe à pétrole l'éclaire. Et voici comment, des trois mille hommes qui composent le .e de ligne, le mieux logé assurément est celui qui couche sous un pont.

(Abbé D.)

A QUELQUES MÈTRES DES BOCHES. — 8 décembre. — Je vous ai conduit il y a quelque temps aux tranchées du *Maigrillon*. Mais vous savez que nous les avons quittées depuis pour reprendre celles que notre division occupait auparavant. J'ai commencé la visite de ces dernières, mercredi, par celles que mon ami, le capitaine-abbé Ruffier, occupe avec sa compagnie dans les ruines du village de St-E... , moitié aux Français, moitié aux Allemands.

Les ruines et surtout les caves, que tiennent les soldats de mon abbé, forment une avancée qui rejoint à quelques épaisseurs de mur l'avancée constituée par la partie boche du village. Le capitaine-abbé est installé avec ses officiers dans deux caves dont l'une sert de dortoir, l'autre de bureau et de salle à manger. Avant de déjeuner, je visite la position sous la conduite du lieutenant à qui j'ai fait faire la première communion.

Chaque muraille a été pourvue de créneaux qu'entourent et renforcent des boucliers et des sacs de terre. Des soldats y

veillent jour et nuit. Leurs camarades dorment et mangent dans les caves ingénieusement aménagées. L'une d'elles a été prolongée par un souterrain dont l'extrémité est si près du poste allemand que le factionnaire qui y veille, couché l'oreille contre terre, perçoit distinctement, par moments, le tic-tac de la montre du veilleur ennemi. Dans ces conditions, le moindre coup de sape d'un côté comme de l'autre serait tout de suite éventé.

Un poste d'observation est dissimulé dans un amas de ruines. Grâce au périscope, sorte de rectangle de bois dans lequel deux glaces inclinées, exactement parallèles, permettent de voir par le créneau sans montrer le bout de son casque, j'examine à mon aise les ouvrages allemands. Ils se rapprochent des nôtres à tel point qu'il n'est pas possible d'employer contre eux d'explosifs puissants. Ils feraient autant de mal aux assaillants qu'aux assaillis. Français et Allemands ont presque des relations de bon voisinage. Ils engagent quelques courtes conversations et échangent des paquets de journaux. Rien de plus désolé que ces ruines qu'enserrent d'un côté les ouvrages ennemis et de l'autre la rivière débordée, à cause d'un barrage construit par les Allemands. Pas un meuble, pas un tableau sur ces pans de murs calcinés. J'aperçois seulement, au-dessus d'une cheminée démolie, un certificat d'études solennellement encadré.

Un déjeuner frugal nous est servi dans l'abri du capitaine. Nous nous serrons autour d'une table boîteuse, installés sur des sièges de fortune. Le saucisson passe de mains en mains et chacun taille une rondelle en rapport avec son appétit. Deux gamelles placées devant nous contiennent des haricots et une sauce au vin où nagent des morceaux de viande. La cuisine se fait à A... et doit être transportée à travers des boyaux où la circulation n'est pas rapide. Mais c'est encore



très beau de déjeuner ainsi à moins de cinquante mètres des Boches.

La ligne du front, que je suis ensuite pour visiter les autres bataillons, est formée par un fossé profond de deux mètres où nos fantassins font une garde vigilante. Tous les huit ou dix pas, un créneau permet au veilleur, monté sur une marche de bois, de voir ou de tirer. La tranchée est fortifiée par des boucliers de fer et des sacs de terre, formant un parapet résistant, impénétrable aux balles et aux éclats. Contre un assaut des ennemis d'en face elle est préservée par des réseaux de fils de fer barbelés, qui se multiplient, s'enchevêtrent et s'allongent chaque jour un peu plus. Lorsqu'il est possible de travailler la nuit posément, on tend les fils de fer sur chevalets et piquets solidement fixés en terre. Sur les pentes dangereuses on lance des rouleaux, des mappemondes, des spirales qui finissent par constituer un inextricable fouillis.

Représentez-vous des assaillants obligés de franchir vingt à trente mètres de ronces artificielles et d'essayer de se dépêtrer sous le feu des fusils et des mitrailleuses et les tirs de barrage de l'artillerie déclenchés au premier coup de téléphone ! Vous aurez ainsi une idée de la difficulté d'une percée.

Le péril, même sans attaque, est cependant continuel pour les défenseurs de nos lignes. Si les feux d'infanterie ne peuvent guère les atteindre que lorsqu'ils passent la tête ou sortent pour des travaux ou des patrouilles, les obus, les bombes, les torpilles tombent dans les tranchées et défoncent les abris. Leurs courses dans les boyaux où j'ai eu des jours de l'eau et de la boue jusqu'au ventre, leur vie dans les caves et souterrains obscurs que je vous dépeignais dans ma dernière lettre, avec de petits brasiers malsains pour chauffage, une bougie pour éclairage, la vermine et les rats pour compagnie,

voilà un spectacle continu de dévastation et de mort qui n'a rien de réjouissant.

Aussi est-ce avec joie que tous les bataillons accueillent mon invitation aux petites retraites préparatoires à la fête de Noël, que je vais organiser et qui se succéderont avec les relèves. Priez pour que nos poilus y trouvent courage et réconfort !  
(Abbé D.)

VISITE À UNE BATTERIE DE 75. — 15 décembre. — Les quatre pièces de 75 sont installées dans un champ. Le maquillage qui les dissimule est si ingénieux qu'elles sont invisibles, non seulement aux avions qui les survolent, mais aux piétons et cavaliers qui passent auprès d'elles. On voit seulement un talus, long d'une trentaine de mètres, heureusement harmonisé avec les accidents de terrain. Les canons sont braqués sous quatre abris, protégés par des troncs d'arbres, des plaques de tôle et de la terre tassée, contre les obus de faible calibre et contre tous les éclats. Des panneaux de bois couverts de feuillage et de gazon sont disposés devant leur gueule et ne s'abaissent que lorsque celles-ci crachent de la mitraille. A l'arrière du talus, d'étroits orifices s'ouvrant en biais permettent aux canonniers d'accéder jusqu'à leurs pièces. De là, par de nouveaux corridors souterrains, ils descendent jusqu'aux grottes plus profondes où ils habitent. Ces trous de taupes sont certes peu confortables, on ne s'y éclaire et on ne s'y chauffe qu'avec parcimonie, mais du moins on peut y braver même les obus de gros calibre qui ne tomberaient pas à pic sur les points vulnérables. Ce talus artificiel est disposé le long d'un chemin. De la sorte sa présence paraît beaucoup plus naturelle et on évite surtout les traces d'allées et venues de piétons, de chevaux et de caissons qui, en plein champ ou dans un pré, signaleraient aux photographes d'avions la pré-



sence de la batterie. Des fragments de gazon réparent chaque matin les déchirures, couvrent les plaques de terre nue qui deviendraient des indices suspects. Nos subtils artilleurs restent ainsi des semaines et souvent des mois entiers, échappant aux espions, aux aéroplanes et aux ballons captifs de forme allongée, que les troupiers appellent des saucisses, et d'où les observateurs montent la garde du matin au soir sur toute l'étendue du front. Ainsi dissimulés et abrités, les artilleurs frappent sur les tranchées et sur les fortifications ennemies, au moindre appel des chefs de notre infanterie. Ils soutiennent les attaques de nos colonnes et contribuent puissamment à rendre notre front inviolable par les tirs de barrage qui dressent, sur le point du secteur qui leur est assigné, un infranchissable rideau de fer et de feu. J'aurai l'occasion, en vous décrivant les premières lignes, d'énumérer les formidables moyens de défense qui rendent, de part et d'autre, les fronts à peu près inviolables. Depuis que nous sommes organisés, les barrages de nos 75 ont brisé toutes les offensives allemandes.

Après m'avoir ainsi présenté ses positions de combat, le capitaine me conduit aux positions de rechange qu'un groupe de ses canonniers construit avec une activité fébrile. Il faut en effet prévoir le cas, qui n'est point chimérique hélas ! où la grosse artillerie tiendrait la batterie, enfin réparée, sous son feu destructeur. Un changement de position peut s'imposer d'une minute à l'autre et il est d'élémentaire prudence de pouvoir s'établir en une nuit sous des abris et dans des souterrains nouveaux. J'assiste quelques moments à ces constructions savantes, qui constituent une lourde tâche pour les artilleurs, car elles doivent être effectuées principalement la nuit, ou durant la journée, mais avec la perpétuelle crainte de les signaler à la vigilance des aviateurs. C'est bien pour les artilleurs de tirer tout en demeurant invulnérables, mais ce

qui importe surtout, c'est de viser juste et de détruire les objectifs désignés par le commandement.

Or, le tir est l'affaire capitale de l'officier. Le capitaine me ramène donc en ville à son poste d'observation établi dans le grenier d'une maison d'où l'on découvre toute la partie des lignes allemandes soumises au feu de ses canons. Le rez-de-chaussée de cet immeuble à demi démoli est occupé par le bureau de la batterie où trône un gras maréchal-des-logis chef chargé de la comptabilité et des écritures. Installé au coin d'un feu alimenté par des planchers et les solives des décombres voisins, ce sous-officier distribue avec importance des ordres à ses secrétaires. Le capitaine signe, en passant, quelques pièces et s'engage avec moi dans l'escalier branlant au haut duquel, dans un coin du grenier, deux chaises sont perchées devant un pupitre au-dessus duquel a été percé, dans le mur, le trou de forme rectangulaire d'où on découvre tout le champ du tir. A côté de ce poste, est établi le téléphone relié avec la batterie et avec les autres postes de commandement. Muni d'une jumelle puissante, l'officier observateur vérifie la portée de ses coups et rectifie son tir par des indications que communique aussitôt l'artilleur téléphoniste. Il observe, en outre, les opérations de l'artillerie ennemie et consigne ses remarques dans des rapports quotidiens. Ces longues séances d'observation sont, pour l'artilleur épris de son métier, d'un intérêt captivant. Elles ne laissent pas d'être pénibles, car on souffre du froid et du chaud sur ces perchoirs. Il faut en outre tromper la monotonie des longues heures d'attente. Les oeuvres complètes de Lamartine, richement reliées, sont semées sous le pupitre et sur les chaises du capitaine qui se console, en lisant *La chute d'un ange*, de voir rester debout une redoute bombardée par ses canons. Celui qui vise ainsi est visé à son tour. A certains moments, le poste d'observateur est singulièrement périlleux.



Il faut braver des avalanches d'obus et ne pas quitter sa jumelle lorsque les circonstances exigent que le tir de la batterie soit poursuivi sans interruption. En d'autres cas, l'observateur peut céder devant un intense bombardement et se mettre à couvert.

En redescendant de la maison que nous venons de visiter nous arrivons, au milieu de la cour intérieure, à un escalier creusé dans la terre et qui mène à un abri d'où l'on peut braver avec le sourire, sous une épaisseur de neuf mètres de pierre et de tuf, les gros obus de marine et même les 420. C'est là que se réfugient observateurs, téléphonistes et secrétaires, pendant les canonnades furieuses dont la ville est si souvent victime.

(Abbé D.)

## A travers les Faits et les Oeuvres

---

La guerre. — Violente offensive allemande dans la région de Verdun. — Victoire russe en Arménie. — La chute d'Erzeroum. — Ses conséquences probables. — La session anglaise. — Le débat sur l'adresse. — L'aviation, la marine marchande et le blocus. — Les conditions de la paix. — Energique déclaration de M. Asquith. — Lord Robert Cecil, ministre du blocus. — La politique française. — M. Briand à Rome.—Un assaut contre le ministère.—Politiqueurs non assagis.—Energique attitude de M. Briand. — Le parlementarisme et la guerre. — Admirable lettre des évêques de Belgique. — La vérité vengée. — Au Canada. — L'incendie du parlement. — L'extension parlementaire. — Le divorce. — Le budget.

---

**D**ÉPUIS une quinzaine de jours les Allemands manifestent une recrudescence d'activité sur le front occidental. En Flandre, dans l'Artois, en Champagne, en Argonne, ils attaquent incessamment les lignes anglaises et françaises, après les avoir soumises à un bombardement intense. Au moment où nous écrivons, ils font un effort particulièrement formidable du côté de Verdun. Jusqu'ici leur offensive a produit peu d'effet. Çà et là, ils ont envahi quelques mètres de tranchées, dont ils ont été parfois chassés presque aussitôt. Et en somme ils n'ont obtenu aucun résultat bien important, tout en faisant de lourdes pertes. Ces assauts réitérés semblent indiquer que leur principal objectif, en ce moment, est de percer une trouée à travers le rempart vivant qui, depuis un an, leur barre la route de Paris et de Calais.

Avec cet effort d'offensive ont coïncidé de nouvelles incursions aériennes contre Paris et le *Midland* anglais. Un zeppelin a lancé sur la capitale française des bombes qui ont



tué vingt-quatre personnes et en ont blessé vingt-sept. En Angleterre une flottille de dirigeables teutons a fait pleuvoir des bombes sur plusieurs comtés de l'intérieur, tuant cinquante-quatre personnes et en blessant soixante-sept. Ces expéditions aériennes font du mal ; elles donnent la mort à des victimes inoffensives. Mais quelle influence ont-elles sur les opérations militaires ?

Le grand événement du mois, c'est la prise d'Erzeroum par les Russes. Cette place forte, défendue par une formidable artillerie et par une armée turque considérable, a été emportée d'assaut, après un siège relativement peu prolongé. Les vainqueurs ont capturé plusieurs centaines de canons et fait 80,000 prisonniers, si l'on en croit certains rapports. Ce magnifique fait d'armes a été accueilli avec enthousiasme dans tout l'empire russe. Saint-Pétersbourg a pavoisé, et le grand-duc Nicolas, commandant en chef des armées du Caucase, est redevenu, disent les dépêches, le héros national. Nous croyons qu'on n'exagère pas l'importance et les conséquences possibles de cette victoire. Elle ouvre aux Russes la route de l'Asie Mineure ; elle prépare la chute de Trébizonde ; elle menace le coeur même de l'empire ottoman ; elle paralyse probablement l'attaque contre l'Egypte ; elle démoralise les Turcs et leur démontre que l'alliance allemande ne les met pas à l'abri de la défaite et de l'invasion ; elle démontre enfin que la puissance militaire de la Russie est restée intacte, en dépit des échecs de l'été dernier.

\* \* \*

La session du Parlement anglais s'est ouverte le 15 février. Le discours du Trône, dans lequel il n'était question que de la guerre, a été pris immédiatement en considération. Dans la Chambre des communes, M. Asquith, et, dans la

Chambre des lords, lord Kitchener, ont fait un exposé de la situation. Dans son discours, le premier ministre a spécialement mentionné l'accentuation des relations intimes entre les Alliés, la coordination et la concentration plus satisfaisantes pour la direction de la guerre. Parlant ensuite des armées britanniques sur les différents théâtres des opérations, il a déclaré qu'elles étaient dix fois plus nombreuses que ne l'étaient les troupes expéditionnaires de l'Angleterre au début des hostilités. En terminant il a proclamé sa confiance indéfectible en la victoire finale.

Dans la Chambre des lords, le ministre de la guerre a fait une revue rapide des opérations en Europe et en Asie. Au cours du débat sur l'adresse plusieurs députés ont fait entendre des plaintes très vives au sujet de l'infériorité aérienne de l'Angleterre. Messieurs Balfour et Bonar Law ont reconnu que la Grande-Bretagne était péniblement en retard dans ce domaine quand la guerre a éclaté. Mais ils ont ajouté que le gouvernement fait les plus grands efforts pour remédier au mal. Un autre sujet de critique a été celui de l'insuffisance de la marine marchande et de la difficulté des transports. Après les explications des ministres, une motion qui comportait un blâme a été retirée. Une fois l'adresse adoptée, le gouvernement a demandé à la Chambre un nouveau vote de crédits, au chiffre de 420,000,000 de louis (deux milliards cent millions de piastres). Avec cette somme le total des crédits votés depuis le commencement de la guerre s'élèvera au chiffre colossal de 2,082,000,000 de louis (dix milliards, quatre cent dix millions de piastres). C'est M. Asquith lui-même qui a soumis à la Chambre des communes cette demande: "Je ressens, a-t-il dit, la responsabilité écrasante qui m'incombe en demandant l'autorisation de dépenser une aussi énorme somme, et je ne pourrais le faire si je n'étais convaincu que le gouvernement marche sur un terrain sûr. Nous ne deman-



dons pas un sou de plus que ne l'exigent notre cause et la tâche héroïque qui s'impose à nous. " Le premier ministre a informé la Chambre que les prêts aux Alliés s'élèvent maintenant à la somme de 169,000,000 de louis. Le chancelier de l'échiquier a déclaré que le crédit britannique résiste admirablement à cette formidable épreuve. " Nous avons de grandes ressources, a-t-il dit, seulement nous devons en disposer avec prudence. Je n'ai aucun doute que dans un an d'ici je serai capable d'établir que notre crédit est intact. "

Deux jours après le vote des crédits, un débat d'un autre genre s'est produit. M. Snowden, un député laborite indépendant, a fait un discours dans lequel il a soutenu que le moment était arrivé de négocier en vue de la paix, vu qu'il y avait bien peu d'espoir d'une victoire décisive, de part et d'autre ; ajoutant que, si cela continuait, tous les belligérants allaient s'épuiser en hommes et en argent, et aboutir à la banqueroute. M. Trevelyan, député libéral, a parlé dans le même sens. M. Asquith a répondu avec une grande vigueur. Il a déclaré qu'il ne pouvait partager l'opinion de M. Snowden sur la situation militaire. D'après ce dernier, il y a en Allemagne un désir sincère de paix, comme l'indiquent un débat récent du Reichstag et le discours du chancelier, dans lequel il a dit qu'il était disposé à accueillir toutes les propositions, de quelque part qu'elles vinssent, sans toutefois être prêt à en faire lui-même. Le premier ministre a mentionné avec indignation l'affirmation du chancelier que l'Allemagne n'est pas l'ennemie des petites nations, et il l'a caractérisée comme " une audace colossale et impudente ", après le traitement infligé à la Belgique et à la Serbie. M. Asquith a conclu comme suit, aux applaudissements de toute la Chambre : " J'ai déjà déclaré en termes clairs, précis, explicites et énergiques, les conditions auxquelles ce pays est prêt à faire la paix. Je vais les répéter. Ils sont familiers à nos alliés et au chancelier germani-

que. Ce que j'ai dit le 9 novembre 1914, je le répète maintenant. Nous ne remettons pas au fourreau l'épée, que nous n'avons pas tirée à la légère, tant que la Belgique — et j'ajoute aujourd'hui la Serbie — n'auront pas recouvré tout ce qu'elles ont sacrifié, et plus encore; tant que la France n'aura pas été mise absolument à l'abri d'une agression teutonne; tant que les droits des petites nations de l'Europe n'auront pas été placés sur un fondement inébranlable; et tant que la domination militaire de la Prusse n'aura pas été finalement et entièrement détruite. N'est-ce pas assez clair et assez précis? Je demande à M. Trevelyan et au chancelier allemand si je puis être plus complet et plus intelligible. Que puis-je faire davantage pour convaincre ce dernier et tous nos ennemis que nous et nos alliés nous poursuivrons cette guerre sans faiblir, jusqu'à ce qu'une paix conforme à ces conditions devienne possible?" Durant ce discours de M. Asquith, l'attitude de la Chambre et ses applaudissements réitérés ont indiqué qu'il était indéniablement l'interprète du Parlement et de la nation.

Avant l'ouverture de la session, on avait parlé de remaniements ministériels. Un certain nombre de journaux avaient lancé l'idée de la création d'un ministère de l'aviation, dont lord Northcliffe, le propriétaire du *Times*, du *Daily Mail*, de tout un groupe de journaux et périodiques, aurait eu la direction. Les raisins étaient-ils trop verts? Le magnat de la presse a coupé court lui-même à la rumeur. Et le ministère s'est contenté de mettre l'aviation sous la direction d'un corps spécial, à la tête duquel il a placé le maréchal French. On avait aussi parlé de la démission de lord Kitchener comme ministre de la guerre, et de sa nomination comme généralissime des forces anglaises en Egypte et en Orient. Lord Derby lui aurait succédé. Mais cette nouvelle était, aussi, sans fondement. Un ministère additionnel a cependant été créé, celui du blocus, et c'est lord Robert Cecil qui en est devenu le titu-



laire. Devant les récriminations de ceux qui trouvent les mesures adoptées inefficaces, et qui prétendent que les mailles du filet laissent passer beaucoup trop de produits destinés à l'Allemagne, le gouvernement a cru bon de constituer ce nouveau service qui devra donner toute son attention à ce sujet si important.

\* \* \*

Le ministère français a, lui aussi, ses questions épineuses à résoudre. Et pas plus que le poste de M. Asquith, celui de M. Briand n'est une sinécure. Ce dernier est allé récemment à Rome, afin de conférer avec le cabinet italien sur la nécessité d'une union politique et militaire plus parfaite. Aura-t-il profité de son séjour dans la Ville Eternelle pour entamer une conversation confidentielle avec un autre gouvernement plus auguste, relativement à un problème bien grave pour l'avenir de la France? Nous voudrions entretenir cet espoir. Malgré ses antécédents fâcheux et sa mentalité défectueuse, nous serions tenté de croire que M. Briand serait homme à essayer un rapprochement diplomatique, s'il se sentait assez fort pour emporter l'adhésion du Parlement français. L'heure serait bien opportune.

A son retour en France, le premier ministre a dû faire tête à un assaut redoutable. Il y a dans la Chambre des députés un groupe de socialistes et de radicaux-socialistes que la dure leçon des événements n'a pas encore assagis, n'a pas encore dépouillés de leurs préjugés contre le pouvoir militaire, ni libérés de ce détestable état d'esprit dont l'armée française a tant souffert, qui a failli la désorganiser et livrer la France insuffisamment préparée à l'agression triomphante d'un ennemi qui forgeait ses armes depuis quarante ans. Lorsque les admirables chefs de guerre, glaives et boucliers de la pa-

trie, donnent leurs nuits et leurs jours, toute leur intelligence et toutes leurs énergies, à la défense nationale, eux, ces parlementaires aveugles et criminels, déclament dans les couloirs contre les dangers de l'omnipotence du sabre, et proclament de leur voix glapissante qu'il faut affirmer la prédominance du pouvoir civil et sauver le dogme de la suprématie parlementaire. Mentalité stupide et inepte ! Comme si Joffre et ses généraux, avec l'écrasante responsabilité d'une guerre gigantesque, ne devraient pas avoir la liberté d'action essentielle au succès ! Sont-ce donc les rhapsodies pitoyables de ces politiques funestes qui briseront l'étreinte des bourreaux de la Belgique, et refouleront les hordes des destructeurs de Reims et de Louvain ? Depuis quelque temps ces patriotiques entrepreneurs de crises ministérielles avaient machiné toute une intrigue. Il fallait sommer le ministère d'exercer plus efficacement son droit constitutionnel de diriger toutes les forces militaires mobilisées. La commission de l'armée, où fourmillent les stratégestes en chambre, avait rédigé une note dans laquelle elle exprimait sa conviction que le gouvernement ne faisait pas assez sentir son autorité dans la zone des opérations, et laissait trop libre carrière à l'état-major général. S'appuyant sur ce mémoire, M. Abel Ferry, un radical socialiste, a interpellé le ministère. Mais M. Briand, faisant face à l'attaque, a demandé carrément à la Chambre de ne pas discuter l'interpellation, et il a posé la question de confiance. " Une discussion sur le même sujet, provoquée par M. Accambray, a été discutée il y a un mois, a dit le premier ministre. Le ministre de la guerre et moi-même avons alors répondu nettement à l'interpellation, et la Chambre a approuvé nos déclarations. J'ai dit que le gouvernement contrôle la direction de la guerre et les opérations militaires. Le ministre de la guerre a annoncé que des inspecteurs ont été envoyés aux armées. Ils accomplissent maintenant leur mission. Pourquoi



donc recommencer un débat qui peut être nuisible? M. Ferry n'est pas le maître de la discussion, qui peut prendre des proportions imprévues, provoquer des incidents désagréables et avoir de malheureux résultats. " M. Briand a conjuré les députés de ne pas livrer le Parlement à un élément systématiquement hostile au pouvoir exécutif et aux institutions auxquelles le pays est fermement attaché. Et il s'est écrié en terminant: " Si tel n'est pas votre avis, le ministère quittera ces bancs. " Cette énergique attitude a produit son effet, et le vote de confiance a été adopté par 394 voix contre 169. Espérons, sans trop d'assurance, que cela ne recommencera pas le mois prochain. Ah! le parlementarisme! Ce n'est pas l'idéal en temps de paix; et quelle nuisance en temps de guerre !

\* \* \*

Nous tenons à signaler dans cette chronique l'un des documents les plus émouvants et les plus convaincants qui aient été publiés depuis le commencement du grand conflit. Nous voulons parler de la mémorable lettre des évêques de Belgique aux évêques d'Allemagne. Nos lecteurs la connaissent sans doute. Mais nous regretterions qu'elle n'eût pas son écho dans les pages de la *Revue Canadienne*.

Devant la campagne de mensonges, de calomnies, de fausses représentations, au moyen de laquelle l'Allemagne, depuis son Kaiser jusqu'au plus infime de ses journaux, a tenté de justifier les abominations commises par les armées teutonnes dans la malheureuse Belgique, le cardinal-archevêque de Malines et les évêques de Gand, de Bruges, de Namur, de Liège et de Tournai, ont cru à bon droit qu'il leur incombait de rétablir les faits, de faire la lumière, de venger la vérité. Et pour atteindre cet objet, ils ont adressé à leurs collègues de l'épiscopat allemand une lettre collective, dans laquelle ils deman-

dent à ces derniers la constitution conjointe d'un tribunal d'enquête contradictoire, qui aura pour mission de recueillir des témoignages assermentés relativement aux faits allégués de part et d'autre. Ce tribunal serait constitué comme suit : les évêques allemands nommeraient, au nom de leur officialité, trois membres, les évêques belges en nommeraient autant. Et d'un commun accord on demanderait à l'épiscopat d'un Etat neutre, de la Hollande, de l'Espagne, de la Suisse ou des Etats-Unis, de vouloir bien désigner un " superarbitre " qui présiderait aux opérations du tribunal. Les évêques de Belgique insistent sur la nécessité d'un semblable tribunal et d'une semblable enquête, parce que les catholiques allemands ont trop accepté les accusations portées contre la nation belge.

La lettre épiscopale rappelle les événements du début de la guerre et les inventions calomnieuses des autorités allemandes, les prétendues atrocités commises par la population de la Belgique, alléguées pour excuser les abominations dont les troupes du Kaiser s'étaient rendues coupables. Elle cite les accusations contenues dans la lettre du mois de septembre 1914, écrite par Guillaume II au président Wilson, où se trouve le passage suivant : " Le gouvernement belge a publiquement encouragé la population civile à prendre part à cette guerre, qu'il avait depuis longtemps préparée avec soin. Les cruautés commises au cours de cette guerre de guérilla, par des femmes et même par des prêtres, sur des médecins et des infirmières, ont été telles que mes généraux ont été finalement obligés de recourir aux moyens les plus rigoureux pour châtier les coupables et pour empêcher la population sanguinaire de continuer ces abominables actes criminels et odieux. Plusieurs villages et même la ville de Louvain ont dû être démolis (sauf le très bel hôtel-de-ville) dans l'intérêt de notre défense et de la protection de mes troupes. Mon coeur saigne



quand je vois que de pareilles mesures ont été rendues inévitables, et quand je songe aux innombrables innocents qui ont perdu leur toit et leurs biens par suite des faits criminels en question. ”

Le mot d'ordre était donné par le pharisien couronné de Berlin ; il fut suivi sur toute la ligne. Les victimes de la fureur et de la cruauté teutonnes furent transformées en coupables, dignes des plus terribles représailles par leurs actes d'hostilité et d'inhumanité envers les soldats allemands. Les journaux catholiques eux-mêmes emboîtèrent le pas. L'organe du Centre catholique, la *Koelnische Volkszeitung*, rivalisa de chauvinisme avec la presse luthérienne. “ Pas une voix ne s'éleva en Allemagne, écrivent les évêques belges, pour prendre la défense des victimes. La légende qui transformait les innocents en coupables et le crime en acte de justice s'est ainsi accréditée et, le 10 mai 1915, le *Livre blanc*, organe officiel de l'empire allemand, osa reprendre à son compte et faire circuler dans les pays neutres, ces mensonges odieux et lâches : “ Il est indubitable que des blessés allemands ont été détroussés et achevés, oui, affreusement mutilés par la population belge, et que même des femmes et des jeunes filles ont participé à ces abominations. Des blessés allemands ont eu les yeux crevés, les oreilles, le nez, les doigts et d'autres membres coupés ou les entrailles ouvertes ; en d'autres cas, des soldats allemands ont été empoisonnés, pendus à des arbres, arrosés de liquides bouillants, parfois carbonisés, en sorte qu'ils ont subi la mort dans d'atroces douleurs. Ces procédés bestiaux de la population non seulement violent les obligations expressément formulées par la Convention de Genève concernant les égards et les soins qui sont dus aux blessés de l'armée ennemie, mais sont contraires aux principes fondamentaux des lois de la guerre et de l'humanité. ”

Hâtons-nous de le proclamer, ce sont là d'atroces calom-

nies et des mensonges éhontés, auxquels les évêques belges donnent le plus énergique démenti : " Nous savons, s'écrient-ils, que ces accusations impudentes du gouvernement impérial sont, d'un bout à l'autre, des calomnies, nous le savons et nous le jurons. Or, votre gouvernement invoque, pour les justifier, des témoignages qui n'ont subi le contrôle d'aucun examen contradictoire. N'est-il pas de votre devoir, non seulement de charité, mais de stricte justice, de vous éclairer, d'éclairer vos ouailles et de nous fournir à nous l'occasion d'établir juridiquement notre innocence ? "

Les évêques belges réclament cette satisfaction au nom de la charité catholique, et de plus, en stricte justice, parce que un comité, couvert par l'approbation au moins tacite de l'épiscopat allemand, et se composant de tout ce que la politique, la science, la religion comptent de plus distingué en Allemagne, a patronné les accusations officielles. Ce comité a " confié à la plume d'un prêtre catholique, le professeur Rosenberg de Paderborn, le soin de les condenser dans un livre intitulé : *Les accusations mensongères des catholiques français contre l'Allemagne*; et a imposé ainsi à l'Allemagne catholique la responsabilité de la propagation active et publique de la calomnie contre le peuple belge. "

La brochure française, à laquelle la brochure allemande tentait ainsi de répondre, était intitulée : *La guerre allemande et le catholicisme*. Lorsqu'elle parut, leurs Eminences le cardinal Von Hartmann, archevêque de Cologne, et le cardinal Von Betingert, archevêque de Munich, s'empressèrent d'adresser à leur empereur le télégramme suivant : " Révoltés des diffamations contre la patrie allemande et contre sa glorieuse armée contenues dans l'ouvrage : *La guerre allemande et le catholicisme*, notre coeur éprouve le besoin d'exprimer sa douloureuse indignation à Votre Majesté au nom de tout l'épiscopat allemand. Nous ne manquerons pas d'élever notre plainte jusqu'au Chef suprême de l'Eglise. "



Après avoir cité ce télégramme, les évêques belges font entendre eux aussi leur protestation. “ Eh bien, disent-ils, Eminences Révérendissimes, Vénérés Collègues de l'épiscopat allemand, à notre tour, nous, archevêque et évêques de Belgique, révoltés des calomnies contre notre patrie belge et sa glorieuse armée, contenues dans le *Livre blanc* de l'empire, et reproduites dans la réponse des catholiques allemands à l'ouvrage des catholiques français, nous éprouvons le besoin d'exprimer à notre roi, à notre gouvernement, à notre armée, à notre pays, notre indignation douloureuse. ”

Et les évêques belges insistent pour obtenir le tribunal d'enquête dont nous avons parlé plus haut. Ils déclarent qu'ils veulent venger l'honneur du peuple belge. A toutes les accusations du *Livre blanc*, et du manifeste des catholiques allemands, ils opposent “ un démenti formel ”. Ils affirment qu'il n'y a eu nulle part en Belgique une organisation de francs-tireurs, et ils revendiquent, au nom de leur honneur national calomnié, le droit de faire la preuve du bien-fondé de leur affirmation. Puis, passant aux actes commis par les Allemands, ils ajoutent : “ Nous savons et nous affirmons que l'armée allemande s'est livrée en Belgique, en cent endroits différents, à des pillages, à des incendies, à des emprisonnements, à des massacres, à des sacrilèges, contraires à toute justice et à tout sentiment d'humanité. Nous affirmons cela, notamment, pour les communes dont les noms ont figuré dans nos *Lettres Pastorales* et dans les deux *Notes* adressées par les évêques de Namur et de Liège, respectivement le 31 octobre et le 1er novembre 1915, à Sa Sainteté le pape Benoît XV, à Son Excellence le nonce de Bruxelles, et aux ministres ou représentants des pays neutres à Bruxelles. Cinquante prêtres innocents, des milliers de fidèles innocents, furent mis à mort; des centaines d'autres, auxquels des circonstances indépendantes de la volonté de leurs persécuteurs ont conservé

la vie, furent mis en danger de mort; des milliers d'innocents, sans aucun jugement préalable, furent faits prisonniers, beaucoup d'entre eux subirent des mois de détention et, lorsqu'ils furent relâchés, les interrogatoires les plus minutieux qu'ils avaient subis n'avaient relevé chez eux aucune culpabilité. Ces crimes crient vengeance au ciel. ”

Et, pour tout résumer, les évêques belges concluent: “ Le fait n'est plus niable; la Belgique a été martyrisée. ”

Dans la dernière partie de leur lettre, ils déclarent que l'Allemagne viole encore constamment en Belgique le droit international; ils démontrent que l'intérêt religieux demande l'institution de l'enquête qu'ils sollicitent; enfin ils rappellent que le devoir suprême des évêques est de rendre témoignage à la vérité !

Cette lettre admirable restera comme un document de première importance pour l'histoire des temps tragiques que nous traversons.

\* \* \*

Au Canada, le cours de notre session fédérale a été troublé d'une façon sinistre par un grand désastre. Jeudi, le 3 février, un incendie a consumé en quelques heures les magnifiques édifices parlementaires qui faisaient l'ornement de la capitale. On a eu à déplorer sept pertes de vie; deux jeunes dames en visite chez l'Orateur des Communes, un député, l'assistant-greffier de la Chambre, et trois autres employés, ont été victimes de la conflagration. Ce lugubre événement a jeté un voile de deuil sur le pays tout entier.

Le majestueux édifice détruit par les flammes avait été commencé en 1859. La pierre angulaire en avait été posée en 1860 par le prince de Galles, qui fut plus tard Edouard VII. La première session y fut tenue en 1866, un an avant la Confédération. Il avait coûté environ \$6,000,000.



L'incendie du palais parlementaire n'a pas interrompu la session. Les Chambres se sont réunies dans l'édifice du Musée Victoria. Et l'on est parvenu à réorganiser assez promptement les services indispensables. Peu de jours après cet exode forcé, le gouvernement a présenté sa résolution relative à la prolongation du terme parlementaire. En la soumettant à la Chambre des communes, Sir Robert Borden a déclaré que, naturellement, elle ne pouvait avoir d'effet que si elle était adoptée unanimement, et que le ministère la retirerait si l'opposition devait la combattre. La résolution avait pour objet de demander au Parlement impérial de prolonger d'un an le terme parlementaire actuel, qui devrait expirer normalement le 7 octobre 1916. On se demandait quelle attitude allait prendre Sir Wilfrid Laurier. On savait que le parti libéral s'en était remis à sa discrétion pour décider cette question. Il s'est déclaré favorable à la prolongation, afin d'épargner au pays l'ébranlement et les inconvénients multiples d'une élection générale en temps de guerre.

Nous tenons à signaler dans le discours prononcé par Sir Robert Borden à cette occasion un passage relatif à la durée probable de la guerre : " D'après tous les renseignements que je possède, a-t-il dit, comme d'après tous ceux que j'ai pu recueillir en Angleterre, l'été dernier, nous n'avons pas encore vécu la moitié de la période que couvrira cette guerre. Il est absolument probable qu'elle durera non seulement cette année, mais une bonne partie de l'année qui suivra. Je dis cela parce que je suis absolument convaincu que nous ne sommes pas prêts à jeter dans la lutte tout le poids de la force de cet empire. Et je crois ne pas trop abuser de la confiance que l'on a mise en moi de l'autre côté de l'Atlantique et ne pas aller trop loin en disant que, cette force, l'empire ne pourra en faire sentir tout le poids avant qu'il se soit écoulé, sinon deux ans, au moins près de deux ans à partir de la date où la guerre a commencé. "

Après l'adhésion donnée à la résolution par Sir Wilfrid Laurier, elle a été adoptée à l'unanimité, et envoyée au Sénat, qui a suivi l'exemple de la Chambre des communes. Il est donc maintenant certain qu'il n'y aura pas d'élections générales pour le Parlement fédéral avant le mois d'octobre 1917.

La Chambre des communes a été appelée à discuter une proposition de M. Northrop, député de Hastings-Est, qui avait pour objet de rendre le divorce plus accessible à la majeure partie de la population du Canada. La proposition a été surtout combattue par M. Rodolphe Lemieux et par M. Doherty, le ministre de la justice. Elle a été repoussée par un vote de 39 contre 24.

On avait hâte d'entendre l'exposé budgétaire du ministre des finances. Il l'a prononcé le 15 février. C'est assurément une pièce du plus haut intérêt, remarquable par la clarté et la sincérité. Prises en elles-mêmes, les opérations budgétaires de la présente année ont été vraiment satisfaisantes. Le revenu a dépassé l'attente du ministre des finances. Il l'avait estimé à \$150,000,000, et le total obtenu au 31 mars prochain sera probablement de \$170,000,000, soit \$20,000,000 au delà du chiffre prévu. Du 12 avril 1915 au 10 février 1916, les recettes ont été de \$145,000,000, ou \$31,000,000 de plus que pour la période correspondante de l'exercice 1914-1915. Dans ce chiffre global, les douanes figuraient pour \$82,000,000, l'accise pour \$19,000,000, les postes pour \$14,000,000. Sur les \$82,000,000 du revenu des douanes, \$19,000,000 sont dues à l'augmentation des droits perçus en vertu de l'élévation du tarif voté l'an dernier pour fins de guerre. Quant aux dépenses ordinaires, du 1er avril 1915 au 10 février 1916, elles ont été de \$93,500,000, une diminution de \$13,000,000 sur la période correspondante de l'an dernier. Les dépenses à compte du capital ont été de \$30,500,000, soit une diminution de \$7,000,000. En



somme, au 10 février courant, les dépenses totales avaient diminué de \$20,000,000; les recettes avaient augmenté de \$31,000,000; la différence en mieux pour les dix mois écoulés de l'exercice 1915-1916, comparés à la même période de 1914-1915, est donc de \$51,000,000. Et au 1er avril elle atteindra probablement \$57,000,000.

A cette date, d'après l'estimation du ministre des finances, les recettes se seront élevées à \$170,000,000 et les dépenses ordinaires à \$125,000,000, ce qui laissera un surplus de \$45,000,000. Les dépenses à compte du capital seront de \$40,000,000 environ. De la sorte, sur les opérations totales de l'année 1915-1916, le budget se soldera par un surplus de \$5,000,000.

Ce très beau résultat, qu'il eût été difficile de prévoir l'an dernier, est dû à un concours de circonstances spécialement avantageuses. Nous laissons ici la parole au ministre des finances: " Les affaires se sont pliées d'une façon remarquable au changement de conditions. Nous avons été gratifiés d'une très abondante récolte, la plus grande de beaucoup dans l'histoire du Canada, ce qui, uni à la demande de matériel de guerre, fournitures et munitions, a tellement stimulé et activé le commerce et l'industrie que, malgré la guerre, nous avons joui d'une grande prospérité. " Sir Thomas White a signalé ensuite ce fait, rarissime dans nos annales économiques, d'une balance de commerce établie en notre faveur. " Pour l'exercice 1912-1913 la balance contre nous a été de plus de \$300,000,000; en 1913-1914, elle a été de \$180,000,000, et, en 1914-1915, de \$36,000,000. Pour l'exercice courant, il paraît certain que la balance en notre faveur atteindra \$200,000,000. Qu'un changement aussi considérable ait pu être effectué en une seule courte année, c'est là une preuve frappante des ressources merveilleuses de notre pays, comme du

talent, de l'activité et de l'esprit d'économie de sa population. ”

Passant à un aspect moins lumineux de la situation, le ministre des finances a abordé la question des emprunts de guerre. En 1914, le Parlement a autorisé un crédit de \$50,000,000. En 1915, il en a autorisé un autre de \$100,000,000. Cette année le gouvernement va demander un nouveau crédit de \$250,000,000. En vertu de ces votes de crédits, le gouvernement a emprunté \$25,000,000 en Angleterre, \$45,000,000 aux Etats-Unis et \$100,000,000 au Canada. En trois ans, notre dette publique aura été augmentée de \$400,000,000, soit une augmentation de \$20,000,000 dans le service de nos intérêts. Il faut pourvoir à cet accroissement du fardeau annuel. Le ministre des finances a donc demandé l'adoption de nouveaux impôts. Et voici, dans leurs grandes lignes, quelles ont été ses propositions. Il sera perçu une taxe de vingt-cinq pour cent sur les profits de tout commerce excédant, dans le cas des compagnies incorporées, sept pour cent et, dans le cas de toutes autres personnes, dix pour cent, sur le capital employé dans ce commerce ou ces affaires. Seront soumis à cette taxe tous les commerces et affaires, y compris les entreprises de transport, de quelque nature que ce soit, excepté: 1o Tout commerce ou industrie, — autres que ceux qui relèvent en tout ou en partie de la manufacture ou de la vente des munitions, matériaux ou articles de guerre—, dont le capital est de moins de cinquante mille piastres ; 2o L'assurance sur la vie ; 3o L'industrie de l'agriculture et de l'élevage. Cette taxe sera payable sur tous les profits recueillis, au-delà de sept et dix pour cent, depuis le 4 août 1914. Elle restera en vigueur jusqu'au mois d'août 1917.

Ces impôts nouveaux ont naturellement provoqué des récriminations et des observations critiques. Mais, en somme, il



semble que les corporations et les hommes d'affaires les aient acceptés avec une bonne volonté remarquable.

Depuis le discours du ministre des finances, le débat budgétaire se poursuit sur un ton assez monotone. Nous ne croyons pas que la session fédérale soit maintenant très longue.

Celle de la législature de Québec se continue sans heurts. Suivant toutes les apparences, elle devra être terminée avant le 15 mars.

**Thomas CHAPAIS.**

Québec, 26 février 1916.

---

## Chronique des Revues

---

SOMMAIRE. — L'EGLISE AUX TOURNANTS DE L'HISTOIRE (Extrait des oeuvres de Godefroid Kurth, cité par la *Croix de Paris* — 27 janvier 1916). — L'HOMMAGE AUX LETTRÉS ET AUX ARTISTES MORTS POUR LA PATRIE (Discours de M. Etienne Lamy, à l'Académie française — 5 novembre 1915). — UN APPEL À L'HUMANITÉ FUTURE (Conclusion du discours de M. Gabriel Hanotaux sur les prix de vertu, à l'Académie française—5 novembre 1915). — LE MIRACLE DE LA MARNE (Extrait d'un discours de Mgr Gibier, évêque de Versailles, prononcé dans la cathédrale de Meaux, à l'anniversaire de la bataille de la Marne—5 septembre 1915). — LE SANG DE FRANCE (Extrait d'un discours de Mgr Tissier, évêque de Châlons, prononcé à Epernay, à un service pour les soldats tombés en Champagne—19 septembre 1915). — LES ENSEIGNEMENTS DE LA GUERRE (Extrait d'une étude de M. Gustave Lebon, de Paris—6 décembre 1915). — L'ENTENTE PLUS QUE CORDIALE (Article de M. Georges Ohnet—Le *Gaulois* de Paris—3 janvier 1916). — UN CONTRASTE QUI EST UNE CHARGE — ENTRE GUILLAUME II ET EDOUARD VII (Article de M. Maurice Donnay, de l'Académie française—*La Liberté*, janvier 1916). — Conclusion.

---

**L'**EGLISE AUX TOURNANTS DE L'HISTOIRE (Extrait des oeuvres de Godefroid Kurth—cité par la *Croix de Paris*—27 janvier 1916). — Godefroid Kurth, le célèbre historien belge, est mort vers la mi-janvier. C'est une grande figure catholique qui disparaît avec lui. Presqu'au lendemain de sa mort, un journaliste français en résidence à Rome, B. Sienne, avait l'honneur d'être reçu en audience par Son Eminence le cardinal Mercier, à Rome même, où le grand cardinal belge venait d'arriver. Le journaliste français savait que l'éminent cardinal avait visité l'historien catholique sur son lit de mort. Il se permit de demander à Son Eminence quelques précisions sur cette entrevue suprê-



me. Avec beaucoup de bonne grâce, le primat de Belgique se rendit au désir de son interlocuteur. “ J’ai vu, en effet, Godefroid Kurth, la veille de sa mort, dit-il. Quand j’approchai de son lit, il ouvrit les yeux et me reconnut. Aussitôt un air de joie se répandit sur son visage. — Oh ! Monseigneur, fit-il, que vous me faites plaisir ! et il m’ouvrit ses bras tout grands. — Je le pressai sur mon cœur. Il prit de ses mains mourantes ma croix pectorale et l’embrassa avec respect. De ce fait, elle est devenue pour moi comme une relique. — Je lui dit : Vous avez confessé Notre-Seigneur devant les hommes toute votre vie, il vous confessera aussi devant son Père, et vous serez bien reçu là-haut. — Oui, j’en ai la pleine confiance, répondit-il tranquillement. — Kurth, sur son lit de mort, était plus beau que jamais, acheva le cardinal. Encadré par une longue barbe, éclairé par ses yeux limpides, son visage, très amaigri, était devenu plus imposant et plus expressif encore. J’aurais voulu qu’on le photographiât ainsi... Mais ce fut impossible, faute de photographe et même d’appareil... ”

C’est à ce grand citoyen de la Belgique et du monde que nous voulons emprunter, pour le début de cette *chronique des revues*, une maîtresse page, que plusieurs journaux ont rappelée à l’occasion de sa mort. Elle est extraite de l’introduction du remarquable volume de Kurth qui s’appelle *L’Eglise aux tournants de l’histoire*. On verra qu’elle est consolante à lire, en ces temps tourmentés que traversent et le monde et l’Eglise.

Le principe de la civilisation chrétienne est essentiellement opposé à celui de la société antique. Comparez ces deux mondes. Au fond des multiples ressemblances que vous apercevez à leur surface, vous constaterez l’irréductible antinomie de l’idée fondamentale qui leur sert de support. Il ne s’agit pas d’une différence de degré, mais d’une différence de nature. Elle porte sur la question la plus essentielle et sur les intérêts les plus vitaux de l’humanité. Ce qui distingue les deux sociétés, c’est leur con-



ception de la vie, c'est la réponse qu'elles font l'une et l'autre au problème de l'existence.

Ce problème, l'antiquité ne l'a jamais posé en termes formels. Elle n'aurait d'ailleurs ni osé, ni su le résoudre. En pratique, toutefois, elle lui a donné une solution qui s'est trouvée mauvaise. Le christianisme, lui, l'a posé hardiment et l'a résolu d'une manière triomphante.

Pourquoi l'homme est-il mis au monde et quel est le but de son existence ici-bas ? Ne doit-il être que l'éphémère spectateur du tableau de la création, ou l'instrument inconscient de quelque mission plus haute que la sienne, ou le lamentable jouet des forces aveugles qui se disputent ses sens et son cœur ? Est-il, avec les contradictions qui sont à la racine de son être et avec son infinie aptitude à souffrir, l'avorton de ce monde et le jouet de l'éternelle illusion ? A-t-il un avenir à conquérir, un but à atteindre, et, cet avenir, ce but valent-ils l'effort qu'ils lui coûtent ? Ou bien n'est-il qu'une combinaison fortuite et lamentable d'éléments associés pendant quelque temps dans la communauté des jouissances et des souffrances, pour être dissociés ensuite et recomposés plus tard dans le cercle éternel des fatalités impitoyables ? A ces questions le christianisme répond avec une netteté et une certitude absolues.

L'homme n'est pas le fils du hasard, il est la créature de Dieu. Dieu en a fait le roi de la création. Il lui a donné une raison pour le connaître, un cœur pour l'aimer, une volonté pour se conformer à la sienne. Il a ouvert devant ses pas la voie qu'il doit suivre, il lui a enseigné la loi qu'il doit observer, il lui a promis un bonheur éternel pour prix de sa fidélité à le servir. En d'autres termes, il a fait de la fidélité de l'homme au suprême bien la condition indéfectible de son suprême bonheur.

Voilà ce qu'enseigne le christianisme, et c'est dans cette promesse de bonheur que le rejoignent toutes les religions et toutes les philosophies. Impuissantes à s'élever avec lui jusqu'aux sources pures et hautes d'où découle le bonheur véritable du genre humain, elles battent de leurs courtes ailes dans une commune et fiévreuse aspiration à la félicité. Elles aussi la promettent à l'homme, mais elles ne l'entendent pas comme le christianisme. Le bien dans lequel elles lui font espérer qu'il trouvera le bonheur n'a aucune des qualités qui le garantissent. Il n'est pas absolu, il n'est pas pur, il n'est pas éternel. C'est un ensemble de jouissances qui ne dépasse pas la durée du temps, ni les frontières de la terre, ni la portée de l'humanité. En un mot, ce n'est pas le bonheur, c'est le plaisir, plaisir d'ordre relevé parfois, quand, comme c'est le cas pour les âmes les plus



hautes, il consiste dans les enivrements de la gloire ; plaisir d'ordre bas et vulgaire, lorsque, comme c'est le cas pour la multitude, il se borne aux jouissances grossières des sens. De toute manière, qu'il soit intellectuel ou matériel, il n'est que l'ombre ou, pour mieux dire, que l'apparence du bonheur. C'est lui pourtant, et lui seul, que l'antiquité a eu le courage de promettre aux hommes, et la puissance de procurer à quelques-uns d'entre eux, et on n'a jamais entendu autre chose quand on a parlé de la félicité romaine, cette fiction si chère aux hommes d'Etat de l'empire des Césars.

Il fallait un mécanisme bien compliqué pour réaliser cette chétive félicité. Il fallait mettre en commun les facultés de tous les hommes et les déposer entre les mains d'un être produit par leur collectivité et qui s'appelait l'Etat. Revêtu de toute la puissance et de tous les droits qui pouvaient avoir auparavant résidé dans tous ses membres et dans chacun d'eux, l'Etat se chargeait de procurer à ses membres toute la somme de jouissances qui constituait leur idéal de bonheur. Ces jouissances tenaient en deux termes : oisiveté et volupté. Manger son pain sans travail et passer son temps à s'amuser, voilà, sous une formule très vulgaire et très exacte à la fois, le maximum de la félicité telle que la concevait l'Etat antique.

C'était peu, et pourtant à combien peu d'hommes allait ce peu de félicité ! Fatalement, il ne pouvait être que le lot d'une minorité. Si l'homme vit sans travailler, il contraint les autres à travailler pour lui ; s'il vit dans les plaisirs, il lui faut un peuple d'amuseurs. Il y avait donc, pour procurer le pain et le plaisir aux favoris de l'Etat, des légions d'esclaves de tout genre. Le paradis terrestre des élus avait pour corrélatif l'enfer terrestre des multitudes. Au moins, à ce prix, les élus étaient-ils sûrs de leur félicité ? Non ; ils mouraient de dégoût et d'ennui. Car telle est la fatalité providentielle attachée à l'abus des jouissances terrestres. Le plaisir, pris pour but, est un dieu cruel qui dévore ses adorateurs. Au sein des voluptés, les heureux du monde se sentaient pris à la gorge par le génie de mort blotti dans leurs joies empoisonnées. Ils voyaient autour d'eux tarir toutes les sources de prospérité qu'alimentaient autrefois les sueurs sacrées du travail. L'empire n'était plus défendu que par des barbares, les travaux publics n'étaient plus faits que par des esclaves, les campagnes désertées par l'agriculture ne voulaient plus produire, les rangs de la société humaine s'éclaircissaient d'une manière effrayante. La félicité telle que l'entendait le monde ancien n'était rien autre chose que le lent suicide de la société. Ainsi l'universelle infortune sortait du principe même d'une civilisation qui avait promis à ses fidèles le bonheur d'ici-bas.



Le bonheur que le christianisme promet à l'homme présente un ensemble de caractères radicalement opposés à ceux de la félicité romaine. Il consiste dans la jouissance du bien suprême, c'est-à-dire dans l'union avec Dieu. Il est parfait comme le bien qui en est le principe, il est indéfectible, il est éternel, il est fait pour tous à la seule condition qu'ils obéissent à la loi d'amour; aimer Dieu par-dessus tout et son prochain comme soi-même. Le bonheur du païen n'est pas possible sans l'infortune obligatoire de la majorité du genre humain. Le chrétien ne peut être vraiment heureux que s'il fait participer à son bonheur la plus grande partie de ses semblables. Il le fait directement par la pratique journalière de la charité, il le fait indirectement par la mortification et par le travail. En se mortifiant, il affranchit les esclaves de ses voluptés. En travaillant, il produit une richesse qui augmente le bien-être de ses semblables. Par principe, une société chrétienne est une société de frères, comme, par principe, une société païenne est une société d'esclaves.

Il ne suffit pas de connaître la différence, ou, pour mieux dire, l'opposition des deux principes. Il faut voir aussi comment le principe chrétien a pu s'implanter dans la société humaine malgré la violence qu'il fait à la nature, comment il a pu s'y conserver malgré la guerre acharnée que lui ont faite toutes les passions, comment il a pu devenir le guide et la lumière de la meilleure partie du genre humain. Pourquoi la parole qui a promulgué la loi nouvelle domine-t-elle toujours le développement de notre civilisation, comme un idéal proclamé tout haut par ceux-là mêmes qui le méconnaissent, alors que tant d'autres paroles d'or tombées des lèvres des sages antiques ont subi la destinée de ces parfums délicieux dégagés par une fleur de choix, qui, après avoir quelque temps embaumé son voisinage, se dissipent et s'évanouissent dans l'air, sans laisser de trace ailleurs que dans le souvenir ?

La foi chrétienne nous répond que cette parole est une parole divine, et que les paroles de Jésus-Christ, selon sa promesse, ne passeront point. Mais il n'est pas interdit au fidèle qui cherche à se rendre compte de sa foi d'étudier la manière dont la Providence s'y est prise pour garantir à son Verbe l'indéfectible autorité qu'il doit avoir sur les hommes. Si le christianisme a été plus qu'une sublime doctrine philosophique, s'il a été un principe de vie et d'action qui a pénétré, remué et transformé le monde, c'est qu'il a été mis d'emblée dans les conditions nécessaires pour vivre et se perpétuer sur cette terre. Il a été incarné, c'est-à-dire revêtu d'un corps qui lui a été uni substantiellement comme à son âme, et qui est l'agent de son action transcendante: c'est l'Eglise.



L'Eglise, voilà l'organisme puissant et incorruptible qui a été créé pour constituer, au sein de l'humanité, le réservoir de la vie divine du christianisme, pour la distribuer et pour la renouveler à sa source. Elle a été créée parfaite, parce que, pour remplir sa mission, elle devait avoir en elle-même son principe de vie ; souveraine, pour n'être entravée par personne ; universelle, pour embrasser tous les hommes ; éternelle, pour embrasser toutes les générations. C'est en elle et par elle que le genre humain réalise sa mission surnaturelle, qui est la conquête et la jouissance du bien suprême. Elle destitue l'Etat de la direction de sa vie morale, lui laissant d'ailleurs une part assez belle, puisque c'est celle qu'il s'est de tout temps attribuée. Elle lui laisse la terre, qui est son ambition, et prend le ciel, dont il ne se soucie pas. Il est la société des corps : elle sera celle des âmes. Il est le royaume des hommes : elle sera le royaume de Dieu. Elle ne lui déclare pas la guerre, elle lui tend la main. S'il l'aide, elle le bénit ; s'il respecte sa liberté, elle ne lui demande pas autre chose ; s'il veut y porter atteinte, elle verse tout son sang plutôt que de le souffrir. Car ce qu'elle ne peut abdiquer, c'est sa mission. Elle a reçu charge d'enseigner toutes les nations. Elle est responsable vis-à-vis de Dieu du salut de l'humanité, et chaque homme a le droit de lui en demander compte.

L'HOMMAGE AUX LETTRÉS ET AUX ARTISTES MORTS POUR LA PATRIE. — ELOGE DE M. MAX DOUMIC (Discours de M. Etienne Lamy, à l'Académie française—5 novembre 1915). — De cette forte page de l'historien belge au discours qu'a prononcé M. Etienne Lamy à la séance publique annuelle de l'Académie française, le 5 novembre dernier, pour louer et magnifier les lettrés et les artistes morts au service de la patrie, la transition, nous semble-t-il, ne paraîtra pas trop brusquée. L'humanité est encore de nos jours capable de beaux gestes. Ce peuple de France, que nous ne nous sommes jamais lassés d'aimer sur les bords de notre Saint-Laurent, en donne depuis vingt mois un merveilleux exemple. L'Académie française a voulu, cette année, honorer d'une façon exclusive les lettrés et les artistes qui sont tombés au champ d'honneur. Nul mieux que M. Etienne Lamy n'était qualifié pour en exposer



le pourquoi. Nos lecteurs montréalais y prendront d'autant plus d'intérêt que dans l'extrait que nous voulons donner — et nous l'avons choisi à dessein — ils entendront de la bouche de ce maître du style et de la langue l'éloge d'un ancien professeur de notre Université Laval, M. Max Doumic. Après avoir pieusement énuméré les oeuvres couronnées, dont les auteurs ont donné leur sang pour la France, M. Etienne Lamy continuait ainsi :

Ces hommes semblaient bien établis dans la vocation de leur choix, et retranchés dans les asiles intellectuels où rien ne leur parviendrait des sollicitudes communes. Or il suffit que la France pousse un cri d'appel, ils l'entendent. Il suffit que l'intérêt général ait besoin de leur concours, ils n'ont plus d'intérêts particuliers. Celui-ci abandonne ses Muses, cet autre son atelier de Montmartre. L'angoisse publique leur a révélé leur dévouement qui s'ignorait quand ils le croyaient superflu. Ils ne songeaient qu'à être bons ménagers de leur vie et ils la donnent. La soudaineté du contraste est la gloire propre de ceux qui surent en tous les sens et si bien être les ouvriers de la dernière heure. Leur exemple prouve que nous juger à l'avance est presque toujours nous mal juger. Nous ne promettons rien au péril lointain, il ne fait pas battre notre coeur, et sans crainte pour la patrie nous songeons à nous-mêmes. Mais les périls venus réveillent en nous une vocation secrète qui dormait en les attendant, nous sommes alors prêts à ce que nous avons le moins préparé. Avec les Français il faut toujours se défier des inconséquences héroïques. Mais au plus grand nombre de nos morts un autre témoignage est dû. Leurs écrits portent la preuve que leur consécration à leur pays ne fut pas un don de surprise, mais la plus habituelle de leurs pensées. Ceux-là se sentaient d'une génération tragique. Elle était née sous le signe de Mars. Elle avait dès le berceau connu le malheur auquel la France était le moins accoutumée : l'humiliation de la défaite...

Tout le monde sait comment Max Doumic, ancien lieutenant de réserve, âgé de cinquante-quatre ans, reprit du service dans l'armée active et mourut. Dans les tranchées, une mission dangereuse venait d'échoir à un sous-officier. Doumic lui dit : " Vous avez une femme et des enfants, je vais à votre place. " Connaître cela est ne connaître que la dernière des heures où il préféra les autres à lui-même. Cet homme froid d'abord, ré-



servé de gestes, farouchement modeste, capable des plus longs silences contre les propos oisifs, incapable de taire une vérité qu'il jugeait utile, tout inertie pour ses intérêts, tout constance pour l'intérêt de ses amis, tout flamme pour l'intérêt public, parvint à dissimuler aux indifférents une grande âme. Il aimait le beau comme peu le goûtent et s'était décidé pour l'architecture parce qu'elle accueille et ordonne dans sa beauté raisonnable tous les beaux-arts, et l'hôtel-de-ville de Douai, qu'il restaura, gardera le nom du maître, si le monument respecté par les siècles survit à l'invasion. Mais, dès le début, sa vocation d'art fut traversée par sa vocation d'intérêt public. A voir de près les entrepreneurs et les ouvriers, il avait jugé que les rapports du capital et du travail sont souvent des chocs d'égoïsme, que, pour y établir la justice, il faut y introduire la générosité : il employa une part de sa fortune à organiser une société de charpentiers. Il ne put pas supporter davantage que la hiérarchie naturelle des talents fût troublée par les admirations de commande et les roueries mercantiles : contre elles, il se fit critique et, dans une suite de Salons, affirma son impartialité rigoureuse et sa redoutable clairvoyance. Les vices dont souffre l'art étaient ceux dont souffrait la société. Doumic reconnaît que le principal agent de ce désordre est la politique, et que le mal le plus funeste de la politique n'est pas son anarchie spontanée mais sa discipline occulte contre toutes les traditions, et que des traditions la plus attaquée est la foi religieuse. Il tient cette foi pour la base de tout ordre, il la défend donc. Lorsque la rupture du Concordat voue les églises de France à l'abandon, il se fait le pèlerin des édifices menacés, et ses études, sans égales pour la compétence et la vigueur, dénoncent la stupidité de détruire les belles formes du passé, la barbarie d'enlever aux âmes leurs consolations, et la malfaisance des ruines invisibles que prépare l'éroulement des pierres. Jusqu'au bout, il se sera oublié, et d'autant plus que, si inébranlable sur la nécessité sociale de la foi, il ne sent pas cette foi en lui-même. Cet architecte de vie morale voit resplendir la stabilité sociale de l'Eglise, il n'a pas pu descendre aux fondations mystérieuses sur lesquelles elle repose. Son âme était d'un apôtre et sa raison d'un stoïcien : lutte qui peut-être faisait la tristesse muette de son visage, inachèvement qui fit plus complète la générosité de son âme à défendre pour les autres un bien dont il n'avait pas sa part.

UN APPEL À L'HUMANITÉ FUTURE (Conclusion du discours de M. Gabriel Hnotaux sur les prix de vertu—à l'Aca-



démie française, 5 novembre 1915). — Dans la même séance, où M. Lamy rendait ainsi hommage aux lettrés tombés au champ d'honneur, M. Hanotaux eut à célébrer la vertu, et ce fut naturellement la vertu des ouvriers et des oeuvres de secours aux victimes de la grande guerre qu'il loua en termes magnifiques. A côté de la *Croix rouge* française, du maire de Reims — M. Sauquet — et de plusieurs personnalités du monde laïque, que de sociétés religieuses, que de prêtres et de bonnes sœurs l'impartial rapporteur a voulu justement louer ! Mais nous ne voulons ici retenir que la conclusion de son beau discours. Elle constitue, contre la tactique et les procédés allemands, un bien éloquent et bien vibrant appel à l'humanité future.

L'Académie n'a pas négligé, cette année, les oeuvres individuelles, pas plus que les oeuvres collectives. Les bonnes gens persévèrent dans leur dévouement modeste tandis que les souffrances qui s'accroissent réclament, plus que jamais, leur zèle et leur vigilance. Elles sont le dernier carré du bien ; le monde périrait qu'il resterait encore une main pour sauver le dernier enfant précipité dans l'abîme. Vous le voyez, messieurs, pendant que la tempête sévit, les humbles serviteurs du devoir poursuivent silencieusement leur tâche...

Par quelle terrible folie, par quel incroyable aveuglement un peuple plein de science et gonflé de doctrines s'est-il levé contre les lois éternelles auxquelles ces simples gens obéissent ? L'humanité avait, par des siècles d'efforts, dégagé les principes de la vie commune : la loi de justice, la loi de miséricorde, le respect de la foi jurée, l'amour de la vérité, les égards envers les humbles et les faibles. Dieu lui-même n'a-t-il pas dicté aux hommes les préceptes du saint Evangile ? Les philosophies, les religions ne rivalisaient que dans les formes d'application de l'éternel catéchisme. Chaque génération apportait son adhésion, sa démonstration nouvelle, sa pierre à l'édifice consacré, à l'édifice immortel. Et il a fallu vivre jusqu'à notre époque pour qu'un peuple entier, un peuple immense, se dressât contre Dieu et s'écriât : " Moi seul ! Moi seul ! Je suis au-dessus de tout ! "

Cet orgueil fait reparaître soudain les moeurs des anciens âges. Les mesures prises et jurées en commun pour essayer de limiter les horreurs



de la guerre sont rejetées. Le droit international est rayé du code de la civilisation. Par ordre, le soldat s'est rué dans une ignominie telle qu'il en rougit lui-même. Il en est réduit à balbutier une excuse : " C'est la guerre ", et une défense : " Nous ne sommes pas des barbares ". Or, les horreurs des invasions barbares ont été dépassées. On avait dit antérieurement à ces troupes : " Soyez pires que des Huns ! " Il n'y eut pas à le leur dire une seconde fois. La race ne jouit-elle pas de ce qu'elle nomme elle-même la " volupté de faire du mal " ? Les prêtres sont fusillés, les femmes, les enfants, les vieillards massacrés, les villes ouvertes bombardées, les monuments sacrés ou splendides détruits sans raison militaire ! Le vol, l'assassinat, l'immondice marquent la trace de la bête en fureur ! Ce qui reste des populations décimées est traîné en esclavage. Un système de ravage méthodique, savant, scientifique, s'abat sur d'immenses contrées. Le but est d'imposer la terreur, pour obtenir une paix prompte et la domination absolue.

Nous en appelons à l'humanité future. Elle prononcera, avec une pieuse et fidèle émotion, les noms de ceux qui ont combattu pour elle, qui ont péri pour sauver son honneur, sa liberté, sa conscience. Elle vénérera ce long martyrologe de héros et de peuples. Il y aura " un jour des morts ", consacré à ces éternels vivants ! Il y aura un jour de la vertu, pour célébrer à tout jamais les vengeurs de la vertu ! Cette série d'anniversaires commence dès aujourd'hui. L'Académie française, inaugurant sans hésiter cette future tradition, la rattache à ses annuelles commémorations. Elle a pensé qu'il importait à la balance universelle des choses que les noms des plus humbles serviteurs de la morale fussent proclamés, à l'heure où des noms retentissants se disputent la plus affreuse des gloires. Tandis que, dans une autre capitale, une barbare idolâtrie dresse la figure de bois mal équarri où les clous enfoncent leurs pointes de fer (1), nous élèverons ici, dans notre Paris, une autre image. Nous voudrions qu'elle idéalisât encore, si c'est possible, les traits sublimes que nous rêvons comme ceux de la future humanité, qu'elle personnifiât les vertus fières et les vertus humbles ! Et, ne fût-ce que par contraste, nous la désirons resplendissante dans la lumière, comme ces statues antiques où le marbre de l'Hymette se revêtait d'une grâce immortelle. Car, c'est là notre héritage, nous apportons à une lignée qui, depuis le temps de Cécrops, a rompu avec la férocité des bois.

---

(1) Allusion à la fameuse statue de bois, élevée à Berlin au général Hindenburg, où chacun était appelé à venir enfoncer un clou, en déposant à côté une offrande pour le budget de guerre allemand.



LE MIRACLE DE LA MARNE (Extrait d'un discours de Mgr Gibier, évêque de Versailles, prononcé dans la cathédrale de Meaux, à l'anniversaire de la bataille de la Marne — 5 septembre 1915). — Ces fières et nobles paroles de MM. Lamy et Hanotaux, que nous venons de lire, ne sont pas les seules qui aient été écrites ou prononcées à l'honneur des hauts faits des soldats de France. Cette horrible guerre a fait jaillir toute une littérature dont s'émerveilleront les générations de l'avenir. Il est sûr que jamais moisson de belles pages ne fut plus fournie. On parlera dans l'histoire de cette bataille de la Marne que d'aucuns ont dénommée le miracle de la Marne. Que faut-il entendre au juste par ce vocable ? Mgr l'évêque de Versailles l'a dit excellemment autant qu'éloquemment dans le discours qu'il prononçait en septembre dernier (le 5) à la manifestation religieuse et patriotique qu'avait organisée dans sa cathédrale le successeur de Bossuet, Mgr Marbeau, évêque de Meaux. Mgr Gibier parla de la *bataille*, puis de la *victoire* et enfin du *miracle* de la Marne. Voici quelques extraits de ce beau discours.

... Vous vous rappelez ces jours tragiques de la fin d'août et du commencement de septembre 1914 : le recul perpétuel de nos troupes de Charleroi jusqu'à Compiègne, Senlis et Meaux ; la marche audacieuse, méthodique, irrésistible, des Allemands sur Paris ; l'exode de fugitifs accourus de la Belgique martyrisée et du nord de la France terrorisé ; 800,000 Parisiens abandonnant leurs foyers et le gouvernement lui-même se retirant à Bordeaux. Nous avons sous les yeux la vision terrifiante d'un peuple en déroute... Le 1er septembre tout de notre côté semblait perdu, et dix jours après on pouvait affirmer que tout était sauvé... Et si depuis un an la France a eu le temps de se refaire, de lever des soldats, de reconstituer des cadres, de forger des canons, de réparer les oublis et les insuffisances du passé, c'est à la victoire de la Marne qu'elle le doit. Si Paris a pu reprendre sa vie normale, redevenir le siège du gouvernement et des grandes administrations, s'entourer d'un camp retranché désormais imprenable, c'est à la victoire de la Marne qu'il le doit ! Et toi, cathédrale de Meaux,



cathédrale de Bossuet, si tu es encore vivante, debout et inviolée dans ta robe de pierre, en présence de tes soeurs assassinées de Soissons, de Reims et d'Arras, c'est à la victoire de la Marne que tu le dois !

Victoire de la Marne, victoire incontestable, décisive et... inattendue ! Humainement parlant, il semblait bien que nous dussions être vaincus. Pour expliquer notre mystérieuse délivrance et notre étonnante victoire, un mot vint alors se placer sur toutes les lèvres et sous toutes les plumes, le mot de miracle, et je crois que ce mot restera dans nos annales. L'histoire parlera comme nous du miracle de la Marne. Je m'explique. Le miracle absolu est un acte de la puissance divine qui supplée, supprime ou modifie l'action régulière des causes secondes. Telle n'est pas la victoire de la Marne. Le miracle relatif est un acte de la providence divine qui dirige les causes secondes et leur fait produire, en certain cas, un résultat imprévu et inexplicable. Telle est la victoire de la Marne. Malgré toutes les explications stratégiques, il y reste une part de mystère qui est la part de Dieu. La civilisation mondiale était avec nous contre la barbarie teutonne ; mais la barbarie teutonne avait sur nous la supériorité du nombre, la supériorité du matériel, la supériorité du succès, la supériorité de la fourberie et de l'espionnage, et notre cause paraissait définitivement compromise. Tout à coup, au moment où Paris allait être pris, nous assistons à un renversement des prévisions universelles, à un redressement inespéré de notre fortune militaire. Qu'est-il arrivé ? Est-ce que Dieu a suppléé, supprimé ou modifié les causes secondes, les lois de la nature, la science des généraux et la bravoure des soldats ? Non. Pour intervenir dans les affaires humaines, Dieu n'a pas besoin d'annuler les causes secondes, d'interrompre les lois de la nature, de repousser la collaboration de l'homme, et il se contente ordinairement de maîtriser tous les éléments, de les adapter à ses vues et de les faire servir à ses desseins. Nous nous agitons et il nous mène. Il laisse les hommes agir librement et il les conduit souverainement. Il met des limites aux flots de l'invasion, comme des bornes à l'océan. Les grandes délivrances, quand il lui plaît, arrivent tout à coup. Les hommes bataillent et Dieu donne la victoire...

Et maintenant, gloire à Dieu, qui a fait pour nous ce miracle ! Gloire à notre France immortelle, qui s'est revivifiée dans la victoire de la Marne ! Gloire à ceux qui sont tombés sur ce champ de bataille ! Grâce à eux nous pourrons redire dans la chaire chrétienne ce qui était dit hier à la tribune française : " L'année qui vient de s'écouler est une des plus glorieuses de notre histoire. "

LE SANG DE FRANCE (Extrait d'un discours de Mgr Tissier, évêque de Châlons, prononcé à Epernay, à un service pour les soldats tombés en Champagne—19 septembre 1915).

— Oui, les années de cette guerre sont glorieuses pour la patrie de nos aïeux ! Le sang de France ne s'est pas menti à lui-même. Quelques jours après Mgr Gibier à Meaux, Mgr Tissier, à Epernay cette fois, à l'occasion d'un service pour les soldats tombés en Champagne, le faisait voir à ses auditeurs dans une autre page oratoire que tous les journaux catholiques de France ont publiée sous ce beau titre : *Le sang de France*.

A la trace de leur sang, disait-il de ces glorieux tombés, suivons-les, pour que la France nouvelle qu'ils ont façonnée ne se désagrège pas demain, pour que tienne devant l'ennemi et en arrière l'union sacrée et victorieuse qu'ils ont faite, pour que, revenus à Dieu comme à leurs frères, tous les hommes que le sang de la guerre a liés n'aient plus qu'une même passion, la patrie, et qu'un même chemin, la victoire. Ne peut-on pas espérer que par le sang de ses enfants la France sera nourrie pour longtemps de ces amours et de ces volontés ? Il est finalement, en effet, une semence, la seule de toutes qui porte en même temps le germe à épanouir et la rosée qui féconde. Sans lui, tout est stérile. Les vertus du moins sont éphémères qui ne plantent pas dans ses ondes vermeilles leurs racines. Elles y puisent leur vigueur et leur stabilité.

On a bien essayé, avant la guerre, d'ensemencer d'idées saines et de nobles actions le sol national. Oui, des tentatives sociales généreuses furent faites pour sortir la jeunesse en particulier des longs sommeils et des inerties meurtrières. On y appela même, avec un vrai sens de la vie chrétienne, la vertu du sang de Dieu, dans des pratiques religieuses qui furent données comme le levier souverain. Elles n'aboutirent pas, parce qu'une coopération manquait encore, celle de notre propre sang. Dieu qui peut tout ne veut pas se passer de nous. Il a mis notre salut dans nos mains, à la condition que nous mourions comme lui. Notre mort et notre sang ne sont rien sans les siens pour les résurrections soit privées, soit publiques. Mais sitôt que notre croix rencontre sa croix, sitôt que notre sang touche son sang, c'est la vie qui déborde, et c'est la vie qui conquiert.



Aviez-vous jamais vu pareille explosion de vertus, pareille fécondité d'héroïsmes? Il semblait que la guerre dût paralyser tout autre essor que l'essor des armées. Mais voici qu'à côté des exploits sans cesse renouvelés et de plus en plus glorieux des soldats, mille autres oeuvres de charité, de prière, de pénitence, de sacrifices volontaires sortent des entrailles réchauffées du vieux sol. C'est la poussée du sang qui remonte de la terre après l'avoir abreuvée.

On m'a dit que cet été, dans nos vallons de Brie et dans nos prairies de Champagne, les foins s'étaient dressés plus drus et les blés plus hauts. Du moins la taille des hommes y a grandi, à certaines heures. Et je suis sûr que la jeunesse, élevée à l'âcre senteur du sang de la Marne, sera demain digne des héros que nous célébrons. Ils auront été, ces vaillants, nos sauveurs deux fois : en délivrant la patrie pour laquelle ils sont morts, et en lui léguant à leur place d'autres enfants, par lesquels ils revivront. Laissez donc vos petits, mes frères, enivrés par les échos des batailles, jouer, près des cercueils de leurs grands frères, aux soldats. C'est l'instinct de la race ; mais c'est aussi le sang des autres qui fermente et qui prépare la France d'après. Elle sera, si je ne me trompe, radieuse comme à aucun autre jour de son histoire, la France victorieuse de demain. Le triomphe, à n'en pas douter, lui coûtera encore bien du sang. Mais chaque goutte qui tombe la lave davantage et la fait plus belle. Chaque flot qui coule la pousse vers Dieu et resserre son union sacrée, chaque rosée vermeille qui s'étend sur la plaine au matin et au soir des batailles y sème des hommes.

Noble sang de France, épands-toi malgré nos larmes et ruisselle encore s'il le faut du corps de nos fils, car tu es notre rançon, la rançon de nos villes et celle de nos champs. Inonde nos tranchées et nos côteaux, puisque ce sont les terribles vendanges de la guerre. Mais, mieux encore que le sang de nos vignes, tu seras la force invincible de la terre qui te boit, et le vin parfumé de Champagne n'est que le symbole de ta vertu. Rien ne t'épuise, sang chevaleresque de nos petits soldats. En toi, la France se repose et espère parce que tu coules, la France que tu laves, la France que tu rapproches, la France que tu fécondes. Elle est née de toi au sol de Reims lorsque déjà Clovis bataillait contre les Alemans. Elle a grandi de tes conquêtes au cours des siècles. Elle porte tes traces dans tous les plis de ses drapeaux blancs et tricolores. Elle vit aujourd'hui de tes effusions prodigues. Elle sera ta fille encore demain, ta flore immortelle, ton céleste parfum, à la condition, Seigneur Dieu, que, pour la vic-

toire, pour la justice, pour la liberté, pour la patrie, pour l'Eglise, vous ajoutiez toujours, comme nous vous en prions à genoux, la divine vertu du calvaire au sang de France! — Ainsi soit-il !

LES ENSEIGNEMENTS DE LA GUERRE (Extrait d'une étude de M. Gustave Lebon, article du *Gaulois* de Paris — 6 décembre 1915). — Mais cette guerre, génératrice de tant d'héroïsmes et de si fières paroles, qu'apportera-t-elle à la France et au monde par delà ses deuils et ses ruines ? Un philosophe, entre beaucoup d'autres, a voulu l'exposer dans un livre qui porte ce titre : *Les enseignements psychologiques de la guerre*. Ce philosophe, c'est M. Gustave Lebon. Pour lui, l'avenir est à ceux qui sauront vouloir et seront énergiques. A la vérité, ce n'est pas très neuf. Mais la façon dont il développe cette pensée vieille comme le monde n'en reste pas moins suggestive et instructive. On remarquera toutefois que M. Lebon n'est pas, apparemment, de ceux qui comptent sur le secours de Dieu. Et c'est par quoi son appel à l'énergie et à la fermeté du vouloir risque de manquer de base et de rester court. Lisons quand même, il y a dans cette page des aperçus qui méritent d'être retenus et médités.

La France sortira probablement de cette guerre presque épuisée d'hommes et d'argent. Mais elle aura perdu aussi les illusions et les erreurs qui eussent fini par engendrer sa décadence. Nous nous trouverons alors devant un édifice social que nos dissensions politiques et religieuses avaient fort ébranlé. Les peuples qui ne surent pas renoncer à leurs luttes intestines ont disparu de l'histoire. Les ennemis du dedans rendent toujours impuissant contre les ennemis du dehors. Consolider la société ébranlée sera une lourde tâche. Bien des éléments de notre vie individuelle et sociale devront subir d'importantes transformations. Une des plus difficiles sera de nous débarrasser de la funeste puissance des mots. Avec quelques formules populaires sur le progrès, le pacifisme, le socialisme, la fraternité universelle, de redoutables rhéteurs masquaient les réalités sous le poids desquelles nous faillîmes sombrer. Nous devons



acquérir aussi le sentiment du devoir, ainsi que celui de la responsabilité, qui nous manquaient un peu, et un esprit de solidarité faisant plus défaut encore. La guerre nous a donné ces qualités. La paix devra tâcher de les conserver. Nos lois sociales et notre éducation nécessiteront surtout une vigilante attention... Dans la phase d'évolution où la science et l'industrie ont conduit le monde, les qualités de caractère jouent un rôle prépondérant. L'initiative, la persévérance, la précision, le jugement, l'énergie, la volonté, la domination de soi-même, le sentiment du devoir sont des aptitudes sans lesquelles tous les dons de l'intelligence restent inutiles. L'éducation seule peut les créer un peu quand l'hérédité ne les a pas données. Ces qualités, non seulement l'université ne les donne pas, mais son pesant régime les ôte à qui les possède. Son système devra donc être changé entièrement. De la solution réservée au problème de l'éducation notre avenir dépend.

Quel que soit le succès final de l'Europe contre la tentative d'hégémonie allemande, il ne faut pas l'espérer définitif. L'idéal de domination constitue une de ces croyances à forme mystique dont la durée n'est jamais éphémère. Un peuple se croyant choisi par Dieu pour conquérir et régénérer le monde n'abandonne pas facilement une telle mission. L'Allemagne n'y renoncera qu'après avoir été plusieurs fois vaincue. Les nations civilisées paraissent exposées aujourd'hui à des dangers plus redoutables encore que la perte de leurs richesses et la disparition de leurs élites. Elles sont menacées, en effet, de voir s'évanouir certaines vertus lentement acquises, qui faisaient la gloire et le charme de la civilisation. Devenues dangereuses pour leurs possesseurs, ces vertus semblent condamnées à disparaître. La loyauté, la droiture, l'humanité, le respect de la parole et des traités, c'est-à-dire toutes les formes de l'honneur, devenant des sources de faiblesse dans une lutte contre des peuples qui ne les respectent pas, ne pourront peut-être plus se maintenir. Mais le jour où toutes ces qualités auraient définitivement péri et où des forces aveugles régneraient exclusivement sur le monde, ce jour-là l'humanité serait condamnée aux plus barbares régressions et les centres de la civilisation se déplaceraient fatalement. Le plus populaire des savants germaniques assure que les principes : fraternité, égalité, liberté, sur lesquels reposent de plus en plus les sociétés, doivent être remplacés par la formule darwinienne : lutte sans pitié conduisant à la survivance des plus forts. C'est ce que les historiens allemands appellent la justice biologique. Bien que les naturalistes n'en soient pas encore très convaincus,



cette loi sanguinaire régit peut-être le monde animal, mais tous les efforts de la science ont été de soustraire l'homme aux duretés de la nature et de protéger sa faiblesse.

Devons-nous renoncer à ces conquêtes de la civilisation et voir se répéter sans trêve ces effroyables hécatombes qui fauchent la jeunesse d'une nation, ruinent des provinces entières et anéantissent les plus purs chefs-d'oeuvre du passé ? La force brutale est-elle destinée à devenir, comme aux débuts du monde, l'unique souveraine des peuples ? Doivent-ils se résigner à subir une barbarie sans pitié, condamnant les faibles à un esclavage sans espoir ? Nul ne peut le dire. On devrait désespérer de l'esprit humain si, après tant de triomphes sur la nature, il aboutissait à une telle fin. L'avenir de l'homme apparaîtrait vraiment bien sombre si tout ce qui embellit la vie se trouvait remplacé par des luttes sauvages, interrompues seulement par les stades d'une existence rigide au fond de sinistres casernes.

Il ne saurait en être ainsi parce que nous ne le voulons pas. Les lois naturelles sont puissantes sans doute, mais très puissante aussi la science qui cherche à les dominer. Il ne faut pas, d'ailleurs, trop parler des lois naturelles, car nous les connaissons bien peu. Elle reste pleine de mystères cette nature tant invoquée. Ses raisons ne sont pas nos raisons et elle ignore nos mesures. Nous ne connaissons que l'éphémère, elle n'envisage que la durée. Nos plus grands cataclysmes lui apparaissent, sans doute, comme d'imperceptibles rides à la surface d'un océan illimité. Elle fait surgir la vie de la mort et crée des formes transitoires avec des forces éternelles. Les savants peuvent s'élever au-dessus des illusions qui mènent les peuples, découvrir les réalités sous les apparences, mais aucun d'eux n'a pénétré encore dans la région ignorée où la nature élabore les raisons des choses. Ne renonçons donc pas à l'espoir d'heures moins sombres. Le monde se transforme si vite aujourd'hui que l'imprévu déroute souvent nos vérités d'un jour.

La vision philosophique des événements ne doit pas nous faire oublier les menaces dont l'heure présente reste enveloppée. Au moment où j'écris ces lignes, nos plus riches départements se voient ravagés sans trêve, les armées de la Russie sont refoulées, la Pologne perdue, ses villes et ses forteresses importantes brûlées ou conquises. Tous ces désastres seront sans conséquences si notre volonté de triompher persiste. Conquérir le territoire d'un peuple ne suffit pas. Pour le dominer, il faut encore vaincre son âme. Lorsque Annibal anéantissait, à Cannes, la dernière des



armées romaines, il croyait avoir vaincu définitivement la rivale redoutée de sa patrie, mais la volonté de Rome n'avait pas plié et ce fut Carthage qui disparut finalement de la scène du monde. Aucun des peuples envahis par l'Allemagne n'a vu faiblir sa volonté. A la soumission tous préféreraient la mort. Cette énergie suffit. Il n'est pas aujourd'hui de despote assez fort pour dominer une nation qui ne veut pas obéir. Napoléon en fit l'expérience avec l'Espagne. Il prit ses villes, vainquit ses armées, mais bien qu'il fût le plus grand capitaine de l'histoire il ne la soumit pas. L'avenir dépendra surtout de la durée de notre volonté. La ligne de conduite des peuples que l'Allemagne voudrait asservir peut se tracer en quelques mots : Vaincre ou périr, ne jamais céder. Rien ne résiste à une volonté forte et continue, ni la nature, ni les hommes, ni la fatalité même.

L'ENTENTE PLUS QUE CORDIALE (Article de M. Georges Ouuet—*Le Gaulois*, de Paris—3 janvier 1916). — Cette guerre comporte encore, sur un sujet qui nous touche tout particulièrement, nous Canadiens, un autre enseignement. Nous voulons parler des relations entre Français et Anglais. Au Canada, l'on sait que, malheureusement, un certain nombre de nos concitoyens de langue anglaise s'obstinent à nous méconnaître, à nous traiter de race inférieure, et à vouloir nous refuser le droit d'élever nos jeunes générations dans l'amour et dans l'étude du français. La question des écoles en Ontario, et particulièrement à Ottawa, traverse une crise qui marquera une date dans notre histoire. Ah ! si les Anglo-canadiens voulaient enfin s'inspirer de plus de justice ! S'ils voulaient nous accorder vraiment *fair play*, comme ils disent ! Qu'ils lisent donc des articles comme celui que nous allons citer sur les relations anglo-françaises en France par ce temps de guerre ! Le voici d'ailleurs, sans autre préambule.

Qu'auraient dit Jean Chandos et Dunois, le prince Noir et Du Guesclin si, au milieu de leurs batailles, on leur avait annoncé qu'un jour viendrait où, sur le sol de France, les Anglais et les Français se regarderaient autrement qu'à la pointe de la lance et sous le fer des épées ? Et cependant, depuis près de dix-huit mois, les soldats des deux nations, unis dans la plus noble des alliances, se battent pour la même cause et mêlent héroï-



quement leur sang. Tant de rivalités, tant d'efforts, une si violente haine, tant de sarcasmes populaires : " La perfide Albion... Guerre aux tyrans ! Jamais en France, jamais l'Anglais ne règnera ", toutes les traditions patriotiques, Jeanne d'Arc et le bûcher de Rouen, la guerre de Cent ans... Crécy, Poitiers et Azincourt... des opéras, des chansons, des poèmes, des tableaux, toute une littérature historique et romantique..., et cela en pure perte, pour arriver à l'entente cordiale, à la bataille de la Marne et à la plus admirable, la plus féconde et la plus glorieuse fraternité d'armes qui ait engagé deux peuples pour la défense du droit et de la liberté !

On peut dire hardiment que, jusqu'à ce jour, l'Angleterre et la France ne se connaissaient que par les coups qu'elles s'étaient portés réciproquement. Il y avait, depuis la conquête de l'Angleterre par les Normands, tout un passé d'hostilités et de rivalités qui séparait les deux nations l'une de l'autre. Il était classique, pour nous, de voir sans cesse, au cours de notre développement national, l'Anglais s'opposer au Français, sur tous les terrains, dans toutes les entreprises. Sur terre et sur mer les deux peuples se heurtaient de toutes les manières : industriellement, commercialement et militairement. Tous nos grands désastres nous venaient de l'Angleterre, nos plus éclatants succès avaient été remportés contre elle. Elle nous avait pris nos plus belles colonies. Nous avions apporté notre concours à la guerre de l'Indépendance Américaine. Pendant quinze ans, Napoléon avait lutté contre l'Angleterre, qui, après avoir abattu le héros, avait assuré son apothéose en l'enchaînant sur le rocheux piédestal de Sainte-Hélène.

Aujourd'hui, il n'est pas rare de rencontrer des gens qui vous disent, mi-sérieux, mi-souriants : " Vous savez, les Anglais sont entrés en France. Jamais plus ils ne s'en iront. Ils se plaisent, au milieu de nous, extraordinairement. Ils font, en ce moment, du *camping* à huit ou neuf cent mille. Mais ils prennent des habitudes, qu'il sera impossible de leur faire perdre. C'est l'invasion, sous couleur de fraternité d'armes. Mais c'est fini, ils s'installent et on ne pourra plus, la guerre achevée, leur faire repasser la mer. " Dans le fait, si nous nous en rapportons à la façon d'agir de nos alliés, il est certain qu'ils prennent leurs dispositions comme s'ils ne devaient pas de sitôt rentrer dans leur pays. Ils concluent des baux pour trois, quatre et même dix ans. Pensent-ils donc, grands dieux ! que la guerre sera interminable ? Non ! mais le goût du confortable, de la stabilité les défend contre tout ce qui est précaire et passager. A l'encontre de notre façon d'agir, qui se contente du provisoire, ils vont tout de suite au définitif. Tout ce qu'ils conçoivent est large, puissant, un peu



lent, mais toujours solide. Notre vivacité et nos merveilleuses improvisations les étonnent. Et puis, ils viennent de nous découvrir. Toute une France, qu'ils ne connaissaient pas, se révèle à eux.

Le Français, "mangeur de grenouilles, perruquier et cuisinier" des caricatures, sur lesquelles l'opinion anglaise a vécu pendant si longtemps; la Française, "coquette, frivole et légère", qui offusquait la pudeur britannique, ces fausses images ont disparu et l'Angleterre, pour nous avoir vus dans nos jours d'épreuves, sait, à présent, ce que nous sommes, connaît notre figure réelle et notre véritable caractère. Après avoir vécu au milieu de nos populations du nord et de l'ouest, les Anglais en apprécient la sage gravité et la fermeté tenace. Nos familles, où les mères sont laborieuses, économes, charmantes, leur ont offert l'aspect de l'honnêteté et de la sagesse. Combien dissemblables de ce qu'ils en avaient pu se figurer par les descriptions littéraires ou les études théâtrales! Le fond solide, travailleur et sérieux de la race française leur est apparu, sans apprêts, dans toute sa simplicité, et leur dédain s'est changé en une estime profonde. Ces hommes, auprès de qui ils se battaient, n'étaient pas tels qu'on leur avait appris à les juger. Qu'étaient devenus les légers Français, si faciles à rebuter, et qui jetaient si vite le manche après la cognée? L'ignorance dans laquelle se trouvait l'Angleterre des vertus de la France était telle dans l'opinion publique, outre Manche, qu'on a cru pendant longtemps que c'était l'armée anglaise qui tenait sur le continent les Allemands en échec, et que le *Times* dut faire une série d'articles pour expliquer à ses compatriotes le rôle splendide joué par l'armée française depuis la retraite de Charleroi et quelle part glorieuse elle avait dans la défaite teutonne. Mais ceux qui sont au milieu de nous et qui, sous les ordres de French, furent héroïques sur l'Yser avec nos soldats savent à quoi s'en tenir. Et c'est d'un coeur affectueux et loyal qu'ils poursuivent la lutte à nos côtés. Il n'y a plus de malentendu entre les deux peuples. Ils se connaissent à présent. Rien ne pourra plus les désunir. Une communauté de dangers, de sacrifices et de dévouement, comme celle qui lie les Anglais et les Français, laisse dans le coeur des nations des traces ineffaçables. Quand on a mis en commun son fer, son or et son sang, on est frères pour toujours.

A ceux qui disent, en plaisantant, que jamais plus on ne verra les Anglais s'en aller de notre pays, on est tenté de répondre: — Qu'à cela ne tienne! Ils sont nos hôtes et nos amis. Ils n'ont qu'à déposer les armes, après la paix faite, et à travailler avec nous, chez nous, aux oeuvres de reconstitution qui vont solliciter toute notre intelligence et toute notre énergie. Qui pourrait penser qu'après une pareille mêlée de peuples, des

cloisons étanches, des murailles impénétrables vont exister comme par le passé? Tous nos traités, en présence du chaos européen, vont être à reviser. Nos amis et nous, il va falloir que nous nous serrions les uns contre les autres. Et c'est là que cette pénétration complète, intellectuelle et matérielle, des deux peuples va prouver son utilité. Libérales toutes les deux, la France et l'Angleterre se touchent par de nombreux côtés. Et leur entente, qui aura assuré la victoire pendant la guerre, doit pendant la paix assurer la prospérité.

UN CONTRASTE QUI EST UNE CHARGE — ENTRE GUILLAUME II ET EDOUARD VII (Article de M. Maurice Donnay, de l'Académie française—*La Liberté*, janvier 1916). — Et pour finir cette chronique tout entière consacrée aux choses de la guerre, racontons, d'après M. Maurice Donnay, une anecdote qui n'est pas sans saveur. Elle s'intitule sous la plume du brillant académicien *la serviette et la soucoupe*.

Quelqu'un, qu'on appelait *le causeur*, qui avait voyagé dans les Allemagnes et y avait entretenu, avant la guerre, des relations diplomatiques et philosophiques, raconta : — A la cour de Berlin, comme dans toutes les cours, l'empereur convie à ses dîners de gala, chacun à leur tour, les personnages qui font honneur au pays, honneur allemand, bien entendu : Oswalds, Sudermanns, Hauptmanns, Lansons, etc. On m'a assuré qu'un jour Wilhelm II invita ainsi un vieil agronome de Brandebourg, auteur de remarquables méthodes de culture—il faut entendre ici culture de la terre. Ce brave homme n'était jamais sorti de ses champs, c'était une sorte de paysan du Danube ou plutôt de l'Oder. Pour ne pas tacher son bel habit noir et ne point maculer son plastron, le bonhomme avait fourré dans son col le coin de sa serviette. Le kaiser avait observé ce manège, car rien n'échappe à son regard aigu. Il sourit d'un air d'intelligence, et un grand silence se fit aussitôt, car chacun sentait venir un mot historique. L'agronome, lui, ne s'apercevait de rien. — Eh bien, mon ami, daigna gouailler Wilhelm II d'une voix retentissante, vous vous croyez donc chez le barbier? — Et chacun d'éclater de rire, selon l'usage des cours, et aussi d'autres lieux, quand le souverain ou un maître, d'ailleurs quelconque, daigne faire une plaisanterie qui, venue de tout autre, ne vaudrait pas un pâle sourire. Sans comprendre, le cultivateur sourit d'abord par complaisance. Puis, sous les regards convergents, il s'aperçoit qu'il est l'objet de l'impé-



rial brocard. Il rougit, balbutie et, confus, retire maladroitement la serviette de son col. Tout le plaisir et le loyal orgueil qu'il avait éprouvés de son accès à la cour n'étaient plus. — Trait d'esprit et d'hospitalité d'un Hohenzollern, dit un convive.

— Vous pensez bien, dit *le causeur*, que je ne connaîtrais pas mon métier et que je serais un tout petit enfant, si je n'avais pas à vous narrer, immédiatement après celle-ci, l'*autre* anecdote, celle qui fait le pendant. — Quelle est-elle ? quelle est-elle ? — crièrent une demi-douzaine de voix. — La voici. — Du temps de Sa Majesté Edouard VII, il arriva qu'un savant, bien illustre, mais aussi peu mondain, dina à la cour d'Angleterre. — Quand vint le café, ma foi, il fit comme chez lui, et commença de verser le breuvage dans sa soucoupe et le but à petits coups, pour ne pas se brûler.—On voit d'ici les mines dououreusement scandalisées des personnes qui se trouvaient là. — Le vieux savant entendit la muette souffrance dont il était la cause, et en souffrit, plus encore que l'assistance. — Mais le roi, qui avait tout vu, commença tout naturellement de verser son café dans sa soucoupe, et le but tout tranquillement, à petits coups, pour ne pas se brûler.—Edouard VII était le plus parisien des rois anglais. Il fit là un geste très anglais et très français, et qu'aurait aimé notre Henri IV. Tout y est, l'autorité, l'élégance et le tact. — Les autres convives se mirent à boire leur café dans leur soucoupe, et le vieux savant retrouva son aise.

Je sais bien que cette anecdote jure un peu avec le ton sérieux de cette chronique des revues. Mais elle est charmante et pleine de sens. Ajoutons seulement que nous avons ici, au Canada, dans l'Ontario et ailleurs, des particuliers d'origine anglaise, à mentalité étroite et mesquine, qui ont plutôt la façon brutale de Guillaume II. Ce n'est pas d'eux qu'il faut attendre le geste "de boire leur café dans leur soucoupe" pour mettre un homme à l'aise. Ah ! pour ça, non, c'est sûr.

**Elie-J. AUCLAIR,**

Professeur à l'Université Laval,  
Secrétaire de la Rédaction.

# Un Conseil de Guerre à Montréal

EN MIL-SEPT-CENT-CINQUANTE-SEPT

---

Procès de huit soldats allemands accusés du crime de  
désertion et exécutés à Montréal,  
le 13 septembre 1757

(SUITE)

---

NOTE DE LA RÉDACTION. — Il nous reste encore quelques pages — une trentaine environ — de ce singulier, intéressant, mais un peu long “mémoire judiciaire” à donner à notre public de patients lecteurs. Nous avons pensé, un moment, à abréger, ou à résumer, le susdit “factum”. Mais, outre que cela ne se résume pas, il vaut mieux, pour être logiques avec nous-mêmes, et surtout pour favoriser ceux qui gardent la collection de la *Revue*, de donner notre fameux “procès d’Allemands” au complet. Nous avons commencé en juin 1915 (p. 503), puis nous avons continué en juillet (p. 61) en août (p. 157), en septembre (p. 237), en octobre (p. 376) et en novembre (p. 470). Après trois mois, nous reprenons en mars 1916. Nous en aurons probablement, en publiant par petites tranches, pour avril, mai et juin 1916.

*Confrontation faite par Nous Christophe de Sabrevoy, Ecuyer, sieur de Sermonville, capitaine aide major des troupes et de la ville et gouvernement de Montréal commissaire en cette partie nommé par ordonnance de monsieur le marquis de Vaudreuil, commandeur de l’ordre Royal et militaire de St. Louis gouverneur et lieutenant général pour le Roy en toute la nouvelle France, assisté du sieur Pierre Panet greffier commis du conseil de guerre en l’absence du greffier du dit conseil, contre les nommés Jean Cougle soldat de la compagnie de Vassan, Joseph Oder dit Celesta soldat de la compagnie de Boucherville, Dominique Mayer dit Mayer de la compagnie de St. Vincent, Jean Logon dit Logon de la compagnie de Ver-*



gor, Philippe Fouque dit Mayence soldat de la compagnie du Dumas, Martin Leteulier dit Leteulier soldat de la compagnie de Villemonde, Michel Fourtre dit St. Michel soldat de la compagnie de St. Luc Lacorne prisonnier es prisons Royaux de cette ville accusés de crime de désertion par la plainte qu'en a faite monsieur Demuy faisant les fonctions de major au fort frontenac et par cette portée à mon dit sieur le marquis de Vaudreuil par monsieur Duplessis Faber chevalier de l'ordre militaire de St. Louis major des dites troupes et de la ville et gouvernement de Montréal faisant les fonctions de procureur du Roy en cette partie au bas de laquelle est son ordonnance du dit jour dix de ce mois, à laquelle confrontation avons procédé ainsi qu'il suit.

Du lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept deux heures et demi de relevé en la chambre de la geole.

A été amené devant nous par le geolier des dites prisons Joseph Oder dit Celesta soldat de la compagnie de Boucherville auquel avons confronté Michel Demary dit la douceur premier témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit accusé par le ministère du nommé Jean Oustrebeldre dit Olivier soldat de la compagnie de St. Ours que nous avons choisi pour interprète allemand, et de lui pris et reçu le serment en tel cas requis lequel à promis de bien et fidèlement lui faire entendre nos interrogatoires et rapporter ses réponses, avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort frontenac et être descendu ensemble du fort en cette ville.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du témoin contenant son nom age qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent allié serviteur ni domestique des parties et inter-

pellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin, si non et à faute par lui de ce faire qu'il ny sera plus admis après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé à dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui donné à entendre par le dit interprète de la déposition du témoin lequel témoin présent a dit que sa déposition est véritable et l'a ainsi soutenue au dit accusé, et l'accusé a dit que la déposition du dit témoin est véritable et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture à lui faite et à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et à le dit accusé le dit témoin et interprète déclaré ne savoir écrire ny signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) SERMONVILLE, PANET.

Du même jour lundi douze septembre mil sept cent cinquante sept de relevé en la chambre de la geole.

Avons au dit Joseph Oder dit Celesta confronté Pierre Rognier dit Bellefleur second témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité, savoir le dit témoin par sa bouche et le dit accusé par le ministère du dit interprète qui a de nouveau promis de bien et fidèlement faire entendre au dit accusé nos interrogatoires et nous rapporter ses réponses avons interpellé le dit accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir resté ensemble en garnison au fort frontenac.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier



des premiers articles de la déposition du dit témoin contenant son nom age, qualité et demeure, et de sa déclaration qu'il n'est point parent allié serviteur ny domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin sinon et à faute par lui de ce faire qu'il n'y sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait nous avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliqué par le dit interprète de la déposition et recolement du dit témoin lequel témoin présent à dit que sa déposition est véritable, la ainsi soutenue au dit accusé, et l'accusé a dit que la déposition du dit témoin est véritable et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et ont les dits accusé, témoin et interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) SERMONVILLE, PANET.

Du dit jour lundi douze septembre, mil sept cent cinquante sept de relevé en la chambre de la geole.

Avons au dit Joseph Oder dit Celesta confronté Edouard Gabriel Richer dit lajeunesse troisième témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité, savoir le dit accusé par le ministère du dit interprète allemand qui a de nouveau juré par serment de bien et fidèlement faire entendre au dit accusé nos interrogatoires et nous rapporter ses réponses, avons interpellé le dit accusé et témoin de dire

s'ils se connoissent ont dit qu'ils se connoissent pour avoir été ensemble en garnison au fort frontenac.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du dit témoin contenant son nom âge qualité et demeure et de sa déclaration qu'il n'est point parent allié serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute par lui de ce faire qu'il ny sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

Ce fait avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliquer par le dit interprète de la déposition et recolement du dit témoin lequel témoin présent a dit que sa déposition est véritable la ainsi soutenu à l'accusé et l'accusé a dit que la déposition du dit témoin est vraie et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont chacun à leur égard, et ont les dits accusé, témoin et interprète déclaré ne savoir écrire ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) SERMONVILLE, PANET.

Du même jour douze septembre mil sept cent cinquante sept de relevé en la chambre de la geole.

Avons au dit Joseph Oder dit Celesta confronté Louis Préjean quatrième et dernier témoin oui en la dite information et après serment par eux fait de dire vérité savoir le dit témoin par sa bouche et le dit accusé par le ministère du dit interprète qui a de nouveau promis de bien et fidèlement faire entendre au dit accusé nos interrogations et nous rapporter



ses réponses, avons interpellé les dits accusé et témoin de dire s'ils se connoissent ont dit savoir le témoin qu'il le reconnoit pour l'avoir arrêté dans sa désertion et le dit accusé qu'il ne le reconnoit pas bien ne l'ayant vu qu'une fois.

Sur quoi nous avons fait faire lecture par notre greffier des premiers articles de la déposition du dit témoin contenant son nom age qualité et demeure et sa déclaration qu'il n'est point parent allié serviteur ni domestique des parties et interpellé l'accusé de fournir présentement de reproches contre le témoin si non et à faute par lui de ce faire qu'il ni sera plus reçu après que lecture lui aura été faite de sa déposition et recolement suivant l'ordonnance que nous lui avons fait expliquer par le dit interprète.

L'accusé a dit qu'il n'a aucun reproche à fournir contre le témoin.

Ce fait nous avons fait faire lecture mot à mot au dit accusé et à lui expliqué par le dit interprète de la déposition et recolement du dit témoin lequel témoin présent a dit que sa déposition est véritable, la ainsi soutenu au dit accusé et l'accusé a dit que la déposition du dit témoin est vraie et qu'il n'a rien à dire contre y celle.

Lecture faite à l'accusé à lui répété mot à mot par le dit interprète et au témoin de la présente confrontation y ont persisté chacun à leur égard et à le dit témoin signé et le dit accusé et interprète déclaré ne savoir de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) LOUIS PRÉJANT, SERMONVILLE, PANET.

(À SUIVRE)

Pour copie conforme,

Pierre-Georges ROY.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

NOTRE PATRIOTISME.—*Ce qu'il doit être*, par le Comte de Chabrol, préface par Georges Goyau. 1 vol. in-12 écu: Prix: 0.75. — P. Lethiellieux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ancien député à l'Assemblée Nationale, M. le comte de Chabrol, au fur et à mesure que se déroulait la guerre, causait avec ses concitoyens, dans un grand journal de province, des leçons qu'apportait cette guerre, et des obligations civiques et morales, qui, là-bas, loin du front, pesaient sur chacune des âmes françaises, et du genre de concours que ces "immobilisés" pouvaient, par leur énergie, prêter aux héroïques "mobilisés". Causeries éloquents, qui tout doucement amènent les âmes à faire retour sur elles-mêmes, à se donner une discipline, à prendre conscience du rôle qu'elles ont à jouer dans l'heure d'histoire que nous traversons.

\* \* \*

LA GUERRE: QUI L'A VOULUE ? par Paul Dudon. In-12. Prix : 0.50 ; franco 0.55. — LE PAPE ET LA GUERRE, par Paul Dudon. In-12, Prix : 0.50 ; franco, 0.55. — P. Lethiellieux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

On a beaucoup écrit sur les origines de la guerre: nous ne croyons pas, toutefois, que l'on puisse aisément trouver les faits aussi lumineusement exposés que dans la brochure de Paul Dudon : *La guerre, qui l'a voulue ?*

Une autre brochure du même auteur, *Le pape et la guerre*, sera très remarquée aussi, car elle met au point une question controversée, et un peu partout. A notre avis l'auteur a très bien mis en relief les côtés délicats de la question, et il répond victorieusement aux attaques dont le Saint-Siège a été et est encore l'objet de la part d'une presse mal informée.

\* \* \*

---